

DDs

vous propose

# X31- Démocraties Directes... à l'écoute des modèles !

Le Syndicat des Gilets Jaunes

Le syndicalisme populaire aspire-t-il à la démocratie ?

**LE SYNDICAT  
DES GILETS JAUNES**

co-hôtes

mardi 25 mars - 21h00

## X31 – Démocraties Directes – Actez pour vous !

Émission du 25/03/2025 sur DDs Médias

<https://democratiesdirectes.org/index.php/dds-medias/#x31>

Verbatim total transcrit par IA

[Intervenant 2] (0:59 - 3:23)

On va voir, comme d'habitude, la sexualité, la santé, la religion et le vote qui sont appelés à rester dans la sphère privée, la polémique stérile, les attaques personnelles et les retraites d'intention n'ont pas leur place dans cet agora, les parlers forts, les insultes, les propos répréhensibles légalement, les trolls sont immédiatement sanctionnés par une exclusion, aucune censure d'expression ne sera néanmoins pratiquée dans le respect de la législation en cours, l'opposition bienveillante, la critique constructive et respectueuse, la divergence d'opinion sont encouragées car le savoir-être et le savoir-vivre doivent être au service du savoir-faire et la citoyenneté est un état transversal de notre humanité que nous devons développer.

Nous avons une durée prévue pour ce space qui était initialement 3 heures, on va voir si on tient effectivement ces 3 heures et si jamais Isabelle et nos invités vont pouvoir tenir jusque là. Je précise qu'il est possible d'épingler des ressources, alors pour ce qui est d'Isabelle qui vient de créer son compte, je le ferai sûrement pour elle et pour les gilets jaunes, j'irai chercher les ressources pour les épingler en haut, les auditeurs peuvent également utiliser la bulle pour partager des informations, des ressources, nous vous invitons à vous munir d'un bloc note physique ou numérique pour préparer vos questions et vos interventions de façon à ce qu'elles soient les plus claires et précises possible et nous vous demandons d'éteindre vos micros lorsque vous ne parlez pas, on tente également à ne pas couper la parole aux autres, pourquoi ?

Déjà parce que c'est plus agréable et plus clair mais aussi parce que ces spaces sont enregistrés et ils sont ensuite retranscrits à l'écrit par une intelligence artificielle retravaillée par une intelligence humaine donc forcément plus l'audio est clair et les gens ne se parlent pas les uns sur les autres, plus l'intelligence artificielle et l'intelligence humaine pourront travailler de façon optimale. On vous demande également de lever la

petite mimine pour ceux qui sont montés en intervenant de façon à ce qu'on puisse faire des intervenants successifs et puis bien sûr quand les règles ne sont pas respectées on a une petite cloche qui retentit pour prévenir tout cela.

De quoi nous allons parler ce soir, à savoir justement ce fameux syndicat des gilets jaunes, leurs actions, ce qu'ils sont en train de réaliser comme démarches et comme préparatifs, je sais que le 1er mai est une date sur laquelle il y a des actions qui se préparent. Isabelle si tu peux nous présenter justement le syndicat des gilets jaunes, qu'est-ce qu'y ont fait un syndicat particulier, qu'est-ce que tu peux nous dire ?

[Intervenant 1] (3:23 - 5:20)

Alors ce que je peux te dire c'est qu'on est un syndicat qui a été sorti de terre parce qu'il existait déjà mais pas au nom du syndicat gilets jaunes mais il existait donc il était viable. Le syndicat est sorti de terre au mouvement gilets jaunes, il y a des syndiqués qui étaient dégoûtés de ce qui se passait dans le milieu syndical actuel, national et ils ont mis en place un syndicat gilets jaunes où il y a des critères bien spécifiques dedans, c'est-à-dire qu'on a un mandat impératif et révocatoire, on n'a pas d'aide d'Etat, de patron et d'Europe, on ne se gère que des cotisations qui sont à 0,85% du net et on met 15% dans la cagnotte de grève, ça fait quatre ans qu'on rentre dans les entreprises, on a fait des PAP, on a eu des poursuites judiciaires dues aux syndicats nationaux, les sept syndicats principaux, nous ont attaqué au tribunal l'année dernière au mois de mai jusqu'à novembre pour essayer de nous décaisser question avocat, on a eu trois fois en cours de cassation, on a gagné trois fois, on est marqué au ministère du travail et on rentre dans les entreprises depuis quatre ans et ce qu'il y a c'est qu'il y a des personnes qui peuvent adhérer au syndicat et se défendre par eux-mêmes puisque 1 égale 1 chez nous, il n'y a pas de hiérarchie pyramidale, on va dire ça comme ça, donc la personne qui regarde le code du travail et sa convention collective et regarde si le patron est à jour de certaines choses obligatoires, s'il n'y est pas, il peut aller le voir, lui dire voilà j'ai un problème, je suis syndiqué, je me représente par moi-même, il me manque ça, ça, ça par rapport au code du travail ou à la convention collective et si ça ne s'entend pas, c'est nous qui intervenons après pour avoir des réponses, on veut que l'humain se reprenne un peu en main socialement parce que c'est que du social un syndicat, c'est la convention collective.

[Intervenant 2] (5:22 - 5:42)

Oui, alors justement ce qui est intéressant c'est que déjà il n'y a pas de notion pyramidale dans votre syndicat, donc ça veut dire que tout le monde au sein du syndicat finalement est à un niveau d'égalité dans ses droits, dans ses capacités à agir auprès du syndicat et à décider de ce que fait le syndicat, c'est ça ?

[Intervenant 1] (5:42 - 6:55)

En fait, il y en a qui sont DS ou substituts, remplaçants plutôt, RS, dans les entreprises, il faut qu'ils soient deux, ils ont plus d'un an d'ancienneté et peuvent ouvrir une section dans l'entreprise, c'est une section c'est-à-dire un bureau et une permanence au sein de l'entreprise, un tableau pour marquer les actions et mettre nos statuts, mettre tout ce qu'on fait et c'est dans l'entreprise que ça se passe en fait, c'est plus dans la rue par rapport au syndicat gilets jaunes, ça se passe plus souvent dans les entreprises que dans la rue, c'est pour ça qu'il y a moins de monde dehors, ils négocient leurs contrats de travail, parce que vous êtes FO, CGT, FCDT ou autre, vous avez des aides de patronnées d'Etat, des aides d'Europe, en général vous êtes en quartier politique, ce qui n'est pas notre cas parce qu'on est un partisan et tout ça mélangé ça met des boulets au pied qui nous empêchent de faire certaines choses, par exemple si le délégué syndical voit qu'il n'y a pas de sécurité pour les ouvriers, il va à l'inspection du travail, il envoie une lettre, il dit voilà nous travaillons dans telles conditions et nous n'arrivons pas à faire respecter auprès de l'ADRH ce qui doit être fait, tout simplement.

[Intervenant 2] (6:56 - 7:05)

D'accord et donc aujourd'hui il y a combien de syndiqués gilets jaunes, vous êtes combien de syndiqués ?

[Intervenant 1] (7:05 - 7:48)

Alors la réponse ne va pas te plaire mais je vais te la donner quand même, nous ne donnons que les noms et le nombre de nos adhérents à des OPJ ou à des juges, c'est un concept, ils ne peuvent pas nous quantifier en fait, il n'y a que la justice, dans le but de rester le plus anonyme pour tout le monde possible tout en travaillant le plus possible dans les entreprises, on ne va pas mettre une pancarte, il y a un syndicat gilets jaunes là, ça ne sert à rien ça, c'est par nous-mêmes qu'on le fait, par notre réseau d'adhérents mais ceux qui ne sont pas adhérents n'ont pas à connaître ni le nom des adhérents, ni le nombre des adhérents.

[Intervenant 2] (7:48 - 8:12)

Alors pour ce qui est du nom bien entendu c'est normal mais pour ce qui est du nombre du coup, ce que je veux dire c'est qu'il n'y a pas d'action qu'au sein même de l'entreprise, entreprise par entreprise et il n'y a pas forcément à émettre d'action par la rue ou par d'autres actions en dehors de l'entreprise en elle-même, c'est ça ?

[Intervenant 1] (8:12 - 8:54)

Oui, ça on le fait, on le fait même bien volontiers des fois, c'est juste qu'on ne quantifie pas le nombre de nos adhérents sauf un OPJ et un juge, tout simplement par stratégie parce que quand on déclare quelque chose, ça m'est arrivé il y a 15 jours, 3 semaines à la préfecture de Marseille, ils n'arrivaient pas à nous quantifier, c'est-à-dire à savoir le nombre de nos adhérents, d'ailleurs tous les syndicats ne donnent pas le nombre des adhérents déjà, mais nous on ne sait pas si on va être 10, si on va être 1000, si on va être 10000, on ne le sait pas, on envoie des mails à des adhérents et qui veut venir à l'action il est bienvenu bien entendu, même ceux qui ne sont pas adhérents d'ailleurs.

[Intervenant 2] (8:56 - 9:19)

Pour ce qui est des actions bien évidemment, mais c'est quand même toujours, je pense en tout cas pour les syndicats qui veulent, comment dire, avoir du poids dans certaines négociations, il est souvent mis en avant leur nombre d'adhérents pour qu'ils puissent signifier qu'ils représentent une part des employés, des salariés.

[Intervenant 1] (9:19 - 10:18)

Alors ça c'est ce qu'ils veulent faire croire, parce qu'ils nous ont attaqué du mois de mai au mois de novembre justement sur les élections des petites entreprises de moins de 11 salariés. On a été trois fois en cours de cassation, on a gagné trois fois, on a eu quatre jours pour faire campagne et les syndicats nationaux n'ont fait aucune campagne sur les médias ou quoi que ce soit pour pas nous donner de visibilité justement parce qu'on était égaux à eux-mêmes et en quatre jours on a quand même réussi à faire un peu moins de 1400, placé 9e sur 25 et on n'a pas fait de campagne. Nous ce qu'on veut c'est que l'humain reprenne sa destinée.

Sa destinée c'est quoi ? C'est travailler, avoir de quoi nourrir sa famille, avoir de quoi faire plaisir à sa famille et profiter de la vie avec ses enfants et ses petits-enfants quoi. Avoir une vie normale, ce qu'on appelle normale, gagner sa soeur et non être dans une société de consommation qui nous restreint à être des invisibles, des oubliés mais des essentiels.

[Intervenant 2] (10:20 - 10:29)

Mais donc du coup, alors qu'on comprenne bien, aujourd'hui vous êtes présents dans tout type d'entreprises, c'est bien ça ?

[Intervenant 1] (10:29 - 11:00)

Oui, c'est-à-dire qu'on fonctionne, on a l'un des syndicats Gilets jaunes où il y a des référents dedans des régions, des départements et tout ça qui sont mandatés et autour de ça tu n'as que des syndicats Gilets jaunes, comme un coronavirus en fait, que des syndicats Gilets jaunes avec tous les métiers dedans, c'est-à-dire commerce, médical, fonctionnariat. Chacun a son syndicat Gilets jaunes et quand on veut vraiment faire une

grosse action, on peut appeler tous les syndicats d'un seul coup.

[Intervenant 2] (11:01 - 11:26)

D'accord, voilà c'est ça aussi qui est important, du coup vous avez, c'est pas pyramidal mais c'est quand même séquencé, c'est-à-dire que vous avez quand même pour certaines entreprises, il y a quand même besoin d'avoir une connaissance précise du secteur, des conventions collectives et autres et ça c'est justement déjà pleinement structuré, et c'est-à-dire que quelqu'un aujourd'hui...

[Intervenant 1] (11:26 - 11:29)

Un boulanger ne va pas parler pour boucher en fait.

[Intervenant 2] (11:29 - 11:48)

Voilà, exactement, mais donc du coup c'est déjà totalement structuré, c'est-à-dire qu'aujourd'hui n'importe lequel des personnes qui va pouvoir écouter ce space en direct ou l'enregistrement, sait qu'il peut trouver le syndicat des Gilets jaunes qui pourra lui permettre de se représenter lui-même et d'être accompagné dans cette représentation, c'est bien ça ?

[Intervenant 1] (11:48 - 12:27)

Il peut être représenté dans sa représentation et on n'ira peut-être pas partout dans toute la France mais en tout cas il aura des directives qui sont légales pour ce qu'il veut faire, c'est-à-dire qu'on envoie une lettre, en général on fait un appel de complaisance, on appelle ça comme ça, où on fait une conférence avec la DRH, le salarié et le syndicat pour trouver un consensus à la mienne, on va dire ça comme ça, avant de passer à la lettre officielle, parce que des fois rien qu'on arrive à trouver des solutions en consensus qui conviennent à tout le monde et qui est dans le droit du travail.

[Intervenant 2] (12:28 - 12:49)

D'accord, et quelle est l'ambition en fait, aujourd'hui, même si encore une fois j'ai bien compris on ne va pas parler de quantité, mais quelle est l'ambition du syndicat des Gilets jaunes dans le poids qu'il peut amener dans l'évolution de la société pour ce qui est du monde du travail ?

[Intervenant 1] (12:50 - 13:49)

Tout simplement c'est que quand tu vas voir le patron, il ne peut pas te dire non mais j'ai déjà donné l'enveloppe, adresse-toi à ton DS, non il ne peut pas parce qu'il n'y en a pas d'enveloppe, donc tu es obligé, s'il est content de son ouvrier pour un consensus, en fait ce n'est pas le bas des syndicats qu'on critique et qu'on accuse, c'est le haut, c'est-à-dire tous ceux qui se gabent avec les cotisations, qui ne font rien pour descendre en bas, que le petit syndicat doit se débrouiller par lui-même, il demande au patron, le patron lui dit toujours non, parce que c'est déjà non, il a donné l'enveloppe, il demande à sa hiérarchie, c'est non, parce qu'ils ont eu les aides d'Etat et de l'Europe, donc d'un sens comme d'un autre, on a vu au protocole d'accord préélectoraux qu'on a fait en deux ans, on a vu des choses innumérables de ce qui sont dans les réunions, qui sont désignationnaires pour quatre ans, quand même, donc ce n'est pas rien qu'apprendre dans une vie d'entreprise, c'est quand même coso.

[Intervenant 2] (13:49 - 13:57)

Alors par contre on a juste un petit souci technique, c'est que ça saute un petit peu au niveau de l'audio, je ne sais pas si ta connexion est bonne ou si tu as moyen de l'améliorer ?

[Intervenant 1] (13:58 - 14:02)

Alors je n'ai pas le moyen d'améliorer ma connexion, parce que je suis à fond en fait.

[Intervenant 2] (14:02 - 14:05)

D'accord, est-ce que tu as peut-être un casque ou quelque chose ?

[Intervenant 1] (14:05 - 14:07)  
Oui, je vais mettre un écouteur.

[Intervenant 2] (14:10 - 14:13)  
Peut-être que ça peut venir de là, parce que c'est vrai que du coup, je sais que je...

[Intervenant 1] (14:14 - 14:15)  
Est-ce que ça va mieux comme ça ?

[Intervenant 2] (14:15 - 14:44)  
Alors on t'entend mieux, on sent qu'il y a toujours ce... Oui, au niveau de l'audio ça va mieux, on va voir si le grésillement saute un petit peu et fait qu'on t'entendra de façon plus efficace. Je salue d'ailleurs donc Pascal, Nelly, Cyril, Robin, Rémi et tous ceux qui sont arrivés.

N'hésitez pas à monter, prendre la parole et à poser vos questions sur le syndicat des Gilets jaunes et finalement ce qu'ils mènent comme action. Alors, donc j'ai bien compris que... Désolé, j'ai perdu le son, c'est sa musique.

Oui, tu m'entends, c'est bon ?

[Intervenant 1] (14:44 - 14:45)  
Oui, je t'entends là, c'est bon.

[Intervenant 2] (14:47 - 15:11)  
C'est bon, c'est revenu. Donc je pense, en tout cas moi, je pense avoir compris que l'objectif, c'est vraiment de remettre de l'humain dans le fonctionnement syndicaliste et de ne pas avoir un système pyramidal qui fasse que la base est toujours un peu délaissée. On l'a vu à de nombreuses reprises d'ailleurs, dans les négociations, on se rend compte que souvent il y a une négociation qui se fait au sommet de la pyramide syndicale et que la base n'est pas suffisamment...

[Intervenant 1] (15:13 - 15:18)  
Elle n'est pas du tout aidée la base en fait. C'est eux qui sont sur le terrain.

[Intervenant 2] (15:20 - 16:33)  
C'est sur cela que j'essaie de bien comprendre. Et en fait, quand je parle d'ambition... Maintenant, il va falloir que tu coupes le micro quand je parle parce que du coup, maintenant, il y a le retour.

C'est la technique, merci. Donc du coup, ce que j'essaie de bien comprendre, c'est les différences qu'il y a entre le syndicat des Gilets jaunes et les syndicats classiques que l'on peut voir en termes de drapeau sur chaque manifeste. Et qu'est-ce que ça a concrètement pour nous, les travailleurs, dans le fait d'être syndiqués auprès du syndicat des Gilets jaunes ?

Et qu'est-ce que ça peut amener dans l'évolution de la société ? C'est ça que j'aimerais essayer de bien comprendre et de permettre à ce que nos auditeurs et éventuels intervenants comprennent également. Donc ça veut dire, quand je parle de l'ambition, est-ce que justement il y a l'ambition de devenir un syndicat qui va avoir un tel poids qu'il sera obligé d'être dans la négociation syndicale sur plein d'aspects ?

Par exemple, si on prend un exemple très concret d'actualité, les retraites. Et que finalement les prises de décisions ne soient pas décidées par un bureau directeur, mais soient décidées par un système totalement horizontal qui est l'ensemble des syndicats.

[Intervenant 1] (16:34 - 18:11)

Alors il y a plusieurs questions dans ta question. Alors je vais d'abord répondre sur comment on va évoluer. Tout simplement, il y a des référents entreprises, il y a des référents départementales, il y a des référents qui sont donc d'obsetteurs, pour être le plus vertical possible, on va dire ça comme ça, vertical possible, et que chacun reprenne son humanité au travail.

C'est-à-dire qu'il peut se défendre et il peut défendre ses collègues, sachant que quand on fait grève dans une entreprise, par exemple, ça ne dure pas longtemps, en général ça dure 2-3 heures, on se met en grève, on quitte son poste, mais on ne quitte pas l'entreprise, parce que sinon c'est considéré comme une démission. Donc il ne faut surtout pas quitter l'entreprise quand on est en grève. On quitte son poste, on n'est pas content, on va donner la lettre à la DRH et on essaye d'avoir un consensus.

S'il n'y en a pas, on a droit de se balader un peu, on n'a pas le droit de se balader. C'est au sein de l'entreprise que ça se passe, parce que la personne connaît son entreprise, et quand elle est mandatée DS ou RS, et qu'ils ont un bureau, ils peuvent prendre contact avec l'inspection du travail si ce n'est pas dans les normes, l'inspection de l'hygiène, s'il n'y a pas de toilettes ou des douches. Nous on a une société de cartes, par exemple, où les conducteurs faisaient dans un seau tout court, et ils n'avaient même pas de toilettes.

Et nous, notre ambition c'est de disparaître, c'est-à-dire qu'on n'ait plus besoin d'un syndicat gilet jaune et que tout le monde puisse vivre correctement de sa soeur.

[Intervenant 2] (18:13 - 18:28)

Oui, mais bon là, on sait que c'est peut-être pas forcément gagné quand on sait que beaucoup de gérants d'entreprises ont d'autres ambitions que d'avoir un monde épanoui où les salariés seraient tous respectés.

[Intervenant 1] (18:28 - 19:42)

Pas tant que ça, parce qu'il y a beaucoup de patrons qui sont étonnés du fonctionnement parce que ça recrée du lien humain dans l'entreprise, ça recrée du lien de solidarité et ça redonne de la dynamique. Un ouvrier qui est bien dans son entreprise n'a pas besoin d'être contrarié, fatigué que ce soit, s'il est payé à sa soeur. Par contre, dans les autres syndicats dynationaux, comme tu posais la question tout à l'heure, eux sont impactés par l'État, par l'Europe et par les patrons et en général en quartier politique aussi, ça fait qu'en haut ils ont tellement de barrières que ça n'arrive jamais en bas.

Et c'est ça que nous on veut, que ça parte d'en bas et que ça remonte en haut parce que ça n'a jamais eu de vase communiquant depuis des années et des années. Pour la retraite, on n'était pas d'accord, mais le poids qu'on a par rapport à eux, on les merde bien, ils ont tout ce qu'il faut. Nous, on n'a que les réseaux pour parler entre nous, c'est un peu plus compliqué, mais ce n'est pas pour autant que ça ne fonctionne pas, bien au contraire.

Là aujourd'hui, on a été à la défense flayer les CSE, ils étaient contents qu'on existait.

[Intervenant 2] (19:44 - 19:51)

D'accord, et ensuite du coup, pour ce qui est des actions en dehors de l'entreprise, est-ce que vous menez des actions ?

[Intervenant 1] (19:51 - 20:24)

Alors les actions qu'on fait en dehors de l'entreprise, alors en général, si c'est un salarié qui est concerné, on rentre dans l'entreprise pour aller voir le DRH, dans la bienveillance bien sûr, on va poser des questions, si après il ne veut pas qu'on rentre, on reste devant l'entreprise, c'est-à-dire qu'on ne dépasse pas la partie privée de l'entreprise, et puis là, on a un mégaphone, des fumigènes, on a tout ce qu'il faut pour faire du bruit et de dire qu'on n'est pas content.

[Intervenant 2] (20:26 - 20:50)

D'accord, mais ce qui m'intéresse, c'est aussi, quand je dis en dehors de l'entreprise, ce n'est pas devant l'entreprise, mais c'est de façon plus globale. Un syndicat, il a aussi, normalement, une fonction de contre-pouvoir en quelque sorte face au système législatif. Comment est-ce que vous voyez cette mission-là auprès du syndicat des Gilets jaunes ?

[Intervenant 1] (20:50 - 21:55)

Alors le syndicat des Gilets jaunes, on est apartisan, c'est-à-dire qu'entre toute politique qui sera mise en place et qui ne sera pas dans le bien commun, on ira leur dire qu'on n'est pas content. Actuellement, en France, on est dans une société française. Nous, on voudrait avoir un pays France.

Donc déjà, si on arrive à gagner, ça, c'est déjà pas mal. Et tout ce qui est politique pour nous, on a un contre-pouvoir obligatoirement, parce qu'on est là vraiment pour le social du travail, de la société, pas de la société, le vrai social des anciens. C'est-à-dire qu'on a perdu plein d'acquis, travail, loi et tout ça.

On a été bafoués, il y a plein de choses qui ont été enlevées et c'est pas normal que le sang de nos anciens soit autant bafoué en si peu de temps par des gens aussi véroces et complices les uns des autres, parce que c'est une grande pièce de théâtre, il ne faut pas rêver. Que ce soit politiquement, que ce soit administrativement ou syndicalement, c'est une grande pièce de théâtre.

[Intervenant 2] (22:00 - 22:20)

C'est compliqué ce soir techniquement, je suis désolé pour les auditeurs. En fait, j'ai cru comprendre qu'il y avait des actions, par exemple, qui sont prévues pour le 1er mai. Est-ce qu'il est possible de...

Est-ce que vous comprenez un petit peu aussi ce vers quoi vous voulez agir et comment ?

[Intervenant 1] (22:20 - 22:47)

Alors, pour le 1er mai, oui, effectivement, on a un événement, mais il faut se préinscrire sur [syndicalgiletsjaunes.fr](http://syndicalgiletsjaunes.fr), se préinscrire pour les actions, parce qu'il n'y aura rien sur aucun réseau. On va faire notre 1er mai pour les travailleurs, pour défendre la loi, mais on le fait par mail, et les personnes sont prévenues par mail. Il n'y a pas de réseau.

[Intervenant 2] (22:50 - 22:54)

Dans quel but ?

[Intervenant 1] (22:54 - 23:34)

On en a marre de faire reine des neiges. On voudrait à un moment donné avoir des réponses. Et si on veut des réponses, il faut qu'on aille les poser.

Si on les pose et qu'on ne répond pas, c'est un peu embêtant. Donc, on va tout faire par Internet et je ne dirai rien sur la radio, je suis désolée, je ne dirai rien d'autre qu'écrivez à [syndicalgiletsjaunes.fr](http://syndicalgiletsjaunes.fr) si vous voulez être parmi nous le 1er mai. On est pacifique, déterminé, on n'insulte pas, on ne brûle pas, on ne casse pas.

Nous, ce qu'on veut, c'est la paix, en fait. Donc, on va faire la manifestation, mais vous ne serez que parmi nous.

[Intervenant 2] (23:35 - 23:46)

Je vous ai pingué en haut, justement, le site du Syndicat des Gilets Jaunes sur lequel, du coup, vous pouvez avancer. Mais c'est vrai que du coup, si on ne peut pas en parler, ça va être très court.

[Intervenant 1] (23:49 - 24:06)

Il y a plein de choses à se dire, tu sais. Il n'y a pas que le syndicat Gilets Jaunes, il y a d'autres structures. Par exemple, demain, on passe en cours d'appel contre Didier

Lallement.

Lui, il est prévenu et le peuple est parti aussi vite, par exemple. Il y a d'autres choses qui sont en train de se passer en parallèle.

[Intervenant 2] (24:11 - 24:37)

Bonjour, Isch, bonjour. Par contre, on va lever la main, on a la marronneuse qui lève la main. On lève la main pour éviter de se parler les uns sur les autres.

Merci. Donc, je te passerai la parole juste après. Quand je parle des actions qui sont menées, c'est justement ça, en fait, Isabelle.

Que pour le 1er mai, vous ayez besoin de centraliser par le site, il n'y a pas de souci. Mais justement, ces actions que vous menez par rapport à Didier Lallement, par exemple, c'est dans quel cadre ?

[Intervenant 1] (24:37 - 25:27)

Alors, c'est dans le cadre où le 11 septembre 2021, il y a une grosse manifestation à Paris et c'était les Provençaux qui déclaraient. Je faisais partie des cofondateurs déclarants. Il y a une personne qui a eu une interdiction, moi je n'en ai pas eu.

Je n'ai pas eu de papier que ce soit. Donc, la manifestation a été autorisée pour moi et pour les autres aussi. Donc, on a réussi à aller en appel contre Didier Lallement pour non-respect de nos opinions politiques sur ordre de hiérarchie ou un truc comme ça, de l'article de loi.

Et on passe demain après-midi à 13h30 à la cour d'appel de Paris. D'accord.

[Intervenant 2] (25:28 - 25:33)

On a une première intervention avec la marronneuse. Bonsoir la marronneuse.

[Intervenant 6] (25:34 - 25:48)

Bonsoir, bonsoir à tous. Salut Isabelle, c'est Miette. Salut Isabelle.

Ça va. Il n'y a rien en local par rapport à l'action du 1er mai ?

[Intervenant 1] (25:51 - 25:54)

Alors, je vais te répondre, ne sachant pas parce que je suis sur Paris.

[Intervenant 6] (25:56 - 25:57)

Oui, j'ai vu que tu étais à Montafrique.

[Intervenant 1] (25:58 - 26:00)

Oui, mais j'y reste un petit peu là. D'accord.

[Intervenant 6] (26:01 - 26:01)

Voilà.

[Intervenant 1] (26:02 - 26:10)

Mais c'est pas grave, je te tiendrai au courant. Allez, ça va, c'est gentil. Je t'embrasse.

Moi aussi.

[Intervenant 2] (26:10 - 26:15)

Bon. Alors, on a Itch qui voulait intervenir. Alors, Itch, on t'écoute.

[Intervenant 7] (26:18 - 27:30)

Coucou tout le monde. Vous m'entendez bien ? Oui, on t'entend très bien.

Vas-y, on t'écoute. Magnifique. Et par contre, toi, je t'entends super bien.

Il y avait un super coup de gilet jaune. Par rapport au gilet jaune, c'est cuit, c'est fini. À partir de l'acte 9, j'y ai participé, j'y ai tout vu.

On a été gangréné par la police qui s'est infiltrée dedans. On était à la base de se faire pulvériser entre moi et mon pote. On a tiré un coup de LBD.

La balle, on l'a vue siffler à côté de nos oreilles. Ils ont éborgné beaucoup de monde. Il y a, je ne sais plus combien de personnes qui ont été tuées, on parle de morts, qui sont morts par rapport au CRS, une vingtaine ou une trentaine de personnes.

Je n'ai plus le chiffre exact. C'est fini. C'est honte.

C'était l'acte 8. Non, c'était l'acte ultime. C'était les gilets jaunes.

En revanche, on a vu ce que ça a donné. Ils nous ont pulvérisé. Plus personne n'ose aller manifester pour ne pas se prendre un coup de LBD en plénche.

Voici notre France. Désolé, je coupe. J'ai fini, mais je vous suis.

[Intervenant 2] (27:32 - 27:35)

On sent la colère, évidemment. Vas-y, je t'en prie.

[Intervenant 1] (27:36 - 28:30)

Alors, je vais peut-être répondre. On est dans la rue depuis 7 ans, donc tous les gilets jaunes qui sont encore actifs se sont fait gazer, matraquer et autres. Ça ne nous a pas empêché d'y retourner.

Mais on le fait autrement. On le fait autrement. C'est-à-dire qu'on est des électrons libres.

Comme on est des électrons libres, on trouve des consensus et on le fait autrement. C'est-à-dire qu'on ne fait pas les violences policières. On sait très bien qu'il y en a.

Il y en a même qui sont encore en prison à ce jour-ci et qu'ils n'ont rien à y foutre. On sait tout ça. Mais pour faire marcher tout ça, il faut qu'on soit organisé un minimum, respectueux de ceux qui étaient encore un peu endormis, respectueux de ceux qui ont morflé, ont perdu un oeil, une main, une jambe, ont perdu leur maison, ont perdu leur vie complète.

[Intervenant 7] (28:31 - 28:45)

Il y a des gamins qui ont ramassé des grenades anti-émeutes et qu'ils les ont prises dans la main. Ils avaient 19 piges. Ils se sont fait exploser la main volontairement.

[Intervenant 1] (28:45 - 29:09)

Alors, ce n'est pas la peine de me crier dessus parce que volontairement, ils m'ont pété toutes les dents. Moi aussi, je suis une des mutilées. L'agressivité n'a jamais apporté quelque chose de bien à moi, bien au contraire.

Après, je comprends votre colère parce qu'on a vécu la guerre sur le terrain. On a vécu la guerre en France, la guerre d'Italie, Jean de Mars. On l'a vécue.

On ne peut pas l'ignorer.

[Intervenant 7] (29:10 - 29:21)

L'acte IX, j'y ai participé. Jusqu'à l'acte IX. Après, j'ai arrêté parce que je me suis dit, ça pue.

[Intervenant 1] (29:23 - 29:25)

On l'a fait autrement, c'est tout.

[Intervenant 2] (29:26 - 30:29)

Alors, il y a beaucoup de personnes qui me signalent effectivement l'écho que j'entends moi aussi. Je ne sais pas, encore une fois, je suis désolé Isabelle, mais est-ce que tu as des enceintes, quelque chose qui révèle vers le son parce que c'est vrai que c'est assez compliqué en fait. Et pour toi, c'est très dérangeant parce qu'en fait, dès que quelqu'un te répond ou parle un tout petit peu après toi, ça fait une résonance et c'est compliqué pour les autres.

Donc, je ne sais pas si tu as le moyen de régler ça. Encore une fois, petit problème technique. Et puis pour lch, encore une fois, on est nombreux ici à avoir vécu et vu ce que tu as vécu et vu.

Comme l'explique Isabelle, ce n'est pas la peine de lui crier dessus, de nous crier dessus. Je peux comprendre et on est nombreux sur moi à comprendre ta colère. Mais la solution, c'est quoi ?

Ce n'est pas en restant chez soi et en se larmoyant de ce qui s'est passé que les choses évolueront et changeront. Donc, il faut bien continuer à être dans l'action, peut-être différemment. Il faut tenir enseignement de ce qui s'est passé, mais il faut continuer à avancer.

Mais après, encore une fois, on peut comprendre par quoi.

[Intervenant 7] (30:30 - 30:59)

J'ai parfaitement compris ce que tu viens de me dire. On doit agir chacun de son côté. Il n'y a que le chaos qui pourra faire en sorte de les déstabiliser.

En revanche, les petites manifestations merguez à la fin, tu sais, on se tape des petites merguez dans un rond-point. Ça, ils ont parfaitement ciblé le truc et ils savent comment faire pour nous niquer. Ce qu'il faut, c'est des petites actions, que la France, sans que personne ne sache quoi que ce soit.

[Intervenant 2] (31:02 - 31:17)

Alors, il y a Elisabeth qui est revenue. Après, encore une fois, le Space n'est pas vraiment tourné vers, en soi, les actions passées des Gilets jaunes. On n'est plus sur le côté du syndicat et des actions que le syndicat en lui-même peut mener au sein des entreprises et dans l'organisation, ensuite, de mouvements en dehors.

[Intervenant 7] (31:17 - 31:43)

On a été gentil, on a été gentil et on a été super cool. Acte 1, 2, 3, 4, on a été super cool. Et dès qu'on a été un petit peu virulent, on s'est fait éclate boxe.

Mais quand je dis on s'est fait tous éclater, on s'est fait bouffer et par des armes de guerre. Nous, on avait juste un petit lance-pierre et puis, tu sais, allez, une canette de bière ou deux.

[Intervenant 2] (31:47 - 31:57)

Oui, mais encore une fois, je ne vais pas répéter parce que là, on va rentrer dans un ping-pong totalement infertile et inintéressant. Je vais passer la parole à la maronneuse et puis Isabelle répondra derrière.

[Intervenant 6] (31:58 - 32:09)

En fait, je comprends Hitch. Moi, c'est pareil. On s'est tous fait gazer, on s'est tous fait taper.

Moi, je me suis fait opérer. Donc, je ne pourrais plus faire d'enfant à cause de leur putain de gaz de merde parce que c'est hyper cancérigène.

[Intervenant 7] (32:10 - 32:12)

Putain, merde, je suis désolé pour toi.

[Intervenant 6] (32:13 - 33:13)

Il n'y a pas de pardon ni rien du tout. Ce n'est pas toi qui dois demander pardon. C'est l'État, l'État mafieux.

Je suis d'accord avec toi après, Isabelle. Tu vois, le syndicat des Gilets jaunes et tout ce qu'ils ont critiqué jusqu'à présent. Je pense que c'est bien qu'elle explique ça.

Ils sont nombreux à prendre de plus en plus leur carte à ce syndicat. Alors, c'est moi, les syndicats, pour moi, personnellement, c'est de la merde. Tu vois, pour moi, les syndicats, c'est comme les partis politiques, c'est fait pour cliver.

Mais eux, ce n'est pas un syndicat comme les autres parce que les syndicats habituels qu'on connaît, CGT, FO, CFZ et tous les autres, prennent de l'argent de l'État. Donc, ce sont des puputes à l'État, tu vois. Tandis que le syndicat des Gilets jaunes, c'est un syndicat qui prend de l'argent de personne autre que des gens lambda comme toi et moi qui ont notre carte et ils ne prennent pas d'argent de l'État.

Donc, eux peuvent vraiment se nommer un vrai syndicat du peuple, tu vois. Et je pense que, oui, je comprends ta colère. Oui, je comprends ton haine et tout parce que j'ai été aussi comme toi.

[Intervenant 7] (33:13 - 33:24)

Mon Dieu, il n'y a aucune haine, aucune. C'est juste de la colère, comme tous les Français. Il n'y a pas de haine, s'il te plaît, je te jure.

Si j'étais haineux, mon Dieu.

[Intervenant 6] (33:24 - 34:02)

Tu peux avoir la haine contre le gouvernement, je ne t'en voudrais pas et je pense qu'ici, on ne t'en voudra pas. Après, je comprends que tu cries et tout, mais Isa, elle n'est pas là pour ça, en fait, je pense. Écoute-la et prends ta carte peut-être au syndicat des Gilets jaunes parce que je sais qu'ils ont déjà fait des opé, de bonnes opé et les gens sont contents.

En tout cas, moi, j'ai eu des personnes que j'ai entendues me dire qu'ils étaient hyper sérieux et quand ils traitent un sujet et un dossier, ils le traitent bien. Et ils ne le font pas pour du fric, ils le font vraiment pour ce que c'est, c'est-à-dire pour le peuple, quoi.

[Intervenant 2] (34:04 - 34:27)

Isabelle, on va voir si l'audio marche mieux. Alors, j'espère que non, on a toujours cette. C'est dommage.

On va essayer de s'arranger et de continuer quand même en évitant du coup de parler vraiment en même temps parce que c'est compliqué. Je vais te laisser répondre à Hitch et puis après, j'ai quelques questions. Et si d'autres auditeurs ont des questions à venir, n'hésitez pas à monter.

[Intervenant 1] (34:29 - 35:21)

Alors, je vais répondre. Tout ça, on a tous. On n'oublie pas, on ne pardonne pas.

Il faut bien avancer pour nos enfants. Donc, les solutions qu'on a, c'est un syndicat pour le travail, pour le droit du travail, convention collectif. Après, on a le dernier rempart où il y a plein d'associations dedans qui rentrent pour le logement, qui rentrent pour les premières

nécessités d'hygiène, de nourriture.

On a plein de structures qu'on a fait à fur et à mesure et que des gens ont fait et se sont amalgamés avec nous, plus exactement. Et quand on commence quelque chose, on le finit. Là, idéalement, on va le finir.

On veut une jurisprudence, on va essayer de se donner les pouvoirs d'avoir une jurisprudence pour justement qu'il n'y ait plus ces massacres de décision de dernier moment, Place d'Italie, et qu'on s'est nassés pendant quatre heures et on voit une guerre mondiale. Non, j'ai plus envie.

[Intervenant 7] (35:22 - 35:46)

Non, par pitié, c'est la deuxième fois que vous dites, pardonnez-moi de parler aussi fort, et là, je vais baisser le ton, c'est la deuxième fois que vous dites Didier l'Allemand. C'est Nunez aujourd'hui. Didier l'Allemand, on l'a mis exprès quand on était en plein fight, c'est-à-dire l'Allemand.

On est en guerre. C'est Nunez aujourd'hui qui va nous niquer.

[Intervenant 2] (35:50 - 36:58)

Alors, je vais me permettre, Hitch, le but, ce n'est pas d'être trop strict, mais il faut que tu comprennes une chose. Tu n'étais peut-être pas là quand j'ai expliqué les règles. Le space, il est retranscrit après avec un verbatim, c'est-à-dire qu'il y a une intelligence artificielle qui va retranscrire tout ce qu'on est en train de se dire.

Si tu ne laisses pas parler les autres, si tu leur parles par-dessus, l'intelligence artificielle abogue, et ça nous demande beaucoup de travail sur l'intelligence humaine pour récupérer ça. Quand quelqu'un parle, il est bon de le laisser parler jusqu'au bout. C'est-à-dire que si tu ne laisses pas Isabelle aller au bout de son propos, tu es sur une incompréhension, comme c'est le cas actuellement.

Je sais que c'est compliqué, le fonctionnement des spaces, mais si tu parles par-dessus moi, la retranscription ne peut pas se faire correctement, et les auditeurs en plus, eux aussi, ne comprennent pas tout ce qui se passe. Ce n'est pas comme dans la vraie vie, où on peut se parler plus facilement les uns sur les autres. Donc, on va laisser Isabelle finir son propos sur, justement, cette action qu'elle mène auprès de l'italien.

Peut-être qu'elle reprécisera-t-elle, pour que tu comprennes bien que le but, ce n'est pas d'agir sur le fait qu'on est lunaise actuellement, qui effectivement est au poste qu'occupait Didier Lallement, mais c'est autre chose qu'elle est en train d'expliquer. Donc, écoute bien avant de sur-réagir. Vas-y Isabelle.

[Intervenant 1] (36:59 - 37:25)

Donc, j'étais en train de dire que dû au procès en appel de Didier Lallement, nous voulons partir sur une jurisprudence où le préfet en fonction n'a pas le droit de s'octroyer le droit de nous interdire les manifestations trois jours avant l'événement. Tout simplement. À chaque fois qu'on est massacré.

[Intervenant 2] (37:26 - 37:48)

Voilà. Donc, ce que je comprends bien, et que tout le monde comprenne, Itch également, c'est que là, l'action que vous menez, elle est déjà destinée à faire valoir justice, mais surtout à générer une jurisprudence qui permettra de l'utiliser, le cas échéant, mais surtout de leur éviter de reproduire ce qu'ils avaient fait, à savoir interdire des manifestations dans un délai qui est beaucoup trop court. C'est bien ça ?

[Intervenant 1] (37:48 - 38:07)

C'est exactement ça, parce que quand tu fais des appels nationaux, en général, les gens arrivent deux ou trois jours en avance, et c'est là qu'ils mettent leurs interdictions, et c'est

là qu'ils cueillent et qu'ils mettent des amendes. Donc, c'est pour ça qu'on l'a mis en appel pour une jurisprudence de tous les prochains préfets présents, dont Nunez. Mais lui, on l'a obligé, ne t'inquiète pas.

[Intervenant 2] (38:07 - 38:14)

Voilà, merci Isabelle. On a Philippe, vas-y, réponds à Isabelle, apprends-en à Philippe, vas-y.

[Intervenant 11] (38:15 - 38:19)

Je vous remercie beaucoup pour cette précision, je me suis emporté, pardon.

[Intervenant 2] (38:21 - 38:37)

Il n'y a pas de souci, on comprend encore une fois, on est sur un sujet qui a forcément de l'affect vu ce que nous avons vécu en tant que villageois, donc je pense qu'on est nombreux à pouvoir le comprendre. Merci d'avoir précisé ta compréhension. Philippe, bonsoir, comment tu vas ?

[Intervenant 9] (38:37 - 39:12)

Bonsoir, merci, ça va bien, ça va pas trop bien, mais bon, je sors de l'hôpital et c'est la vie, c'est comme ça. Oui, je voulais savoir, le syndicat des gilets jaunes, quelle position vous aviez concernant l'RSA et ce qui se passe sur les radiations éventuelles de l'RSA qui vont se passer prochainement, ou qui ont commencé déjà à se passer, suite à un refus de travailler 15 heures par semaine avec Pôle emploi. Voilà, c'était ma question.

[Intervenant 2] (39:13 - 39:25)

Merci Philippe. Isabelle, est-ce que tu peux répondre sur les actions que vous pourriez mettre en place, ou que vous avez déjà mis en place, concernant les 15 jours de travail nécessaires à l'obtention du RSA ?

[Intervenant 1] (39:25 - 41:01)

Oui, c'est-à-dire que là, on est en train de préparer, justement, on est en train de communiquer de presse là-dessus avec des lois et tout ce qui va avec, parce que dans le RSA, c'est bien gentil, mais c'est le minimum social, et ça, on ne peut pas l'enlever, c'est inhumain. Et 15 jours à travailler en ne touchant pas plus que le minimum, ça s'appelle du travail au noir, déjà. Donc, on est en train de voir avec les avocats quels sont les articles qu'on pourrait mettre en avant pour appliquer cet esclavage pur et simple, puisque il y a beaucoup de RSA, malheureusement, qui sont ou en fin de carrière et qui n'arrivent pas à trouver du travail, donc ils n'ont que ça pour vivre, ou des personnes qui sont en handicap visible ou non visible, qui n'ont pas le droit à l'AH pour x ou y raison, qui rentrent dans la case RSA, mais quelqu'un en fauteuil roulant trouver du travail, c'est très compliqué. Donc, c'est toute une masse qu'il faut qu'on fasse au tour complet de la chose, et ce n'est pas qu'on a appris avec les 4 ans qu'on a maintenant, ce n'est pas en fonçant sur un sujet, c'est en étayant un sujet avec des contreparties vérifiables, vérifiées et jugeables, qu'on arrive à faire sauter quelque chose.

Par exemple, la ZFE, ça a sauté, la 3. Pourquoi ? Parce que, et les autres vont sauter aussi, ne vous inquiétez pas, parce que c'est discriminatoire pour l'ouvrier qui n'a pas les moyens de se payer une bagnole, toute neuve, pour aller au travail, et qui est obligé de rentrer dans les villes, parce que son boulot, il est dans la ville.

Donc, c'est de la discrimination, et on est aussi en train de s'occuper de ça. S'il y en avait qui avaient des questions là-dessus, j'irais.

[Intervenant 2] (41:03 - 41:32)

Merci Isabelle. Donc, que je comprenne, pour les ZFE, encore une fois, il faut comprendre que c'est la commission qui a effectivement, le projet doit être passé en commission, maintenant il va falloir que ça passe en session au Parlement, puis au Sénat. Vu comment ça a été voté, j'espérais effectivement que ça se passe correctement.

Le cheminement de cette abrogation de loi n'est pas encore abouti. Mais donc, vous, vous êtes également partie prenante dans ce processus, et sous quelle forme ?

[Intervenant 1] (41:32 - 41:59)

Sous la forme de discrimination, parce qu'il y a des personnes qui n'ont pas des voitures électriques toutes neuves, ils ont des contrôles techniques en règle, et tout, tout va bien, mais ils ne rentrent pas dans les critères du mauvais de chaud en haut, en fait. Et c'est de la discrimination qu'il faut travailler. Par exemple, un artisan qui a une nestafette qui a huit ans et qui marche très bien, il ne peut pas avoir les moyens de la changer, il peut aller faire son travail quand même.

C'est de la discrimination.

[Intervenant 2] (42:01 - 42:15)

Oui, c'est-à-dire que vous, vous allez défendre, par exemple, des travailleurs qui, et d'ailleurs c'est une question que je poserai par la suite, mais vous allez défendre des travailleurs qui seraient confrontés à la problématique des ZFE si la loi n'était pas abrogée ?

[Intervenant 1] (42:15 - 42:45)

Oui, parce qu'il y en a beaucoup qui habitent les campagnes et qui travaillent dans les villes, donc aller à pied au travail, faire 30 km, non, ce n'est pas possible. Se mettre dans une zone de confort pour prendre les transports, il faudrait qu'ils y en aillent. Il n'y en a pas partout, donc c'est vraiment du n'importe quoi.

Donc on tape un peu, on a mis des articles, d'ailleurs on a mis un article sur le site du syndicat, puisque chaque événement qu'on fait, on a une explication de communiquer obligatoirement sur notre page, pour que les gens comprennent et s'y comprennent.

[Intervenant 2] (42:46 - 42:52)

D'accord. On a Rémi qui est monté. Bonsoir Rémi.

[Intervenant 4] (42:54 - 42:56)

Bonsoir, vous m'entendez ?

[Intervenant 2] (42:56 - 42:56)

Parfaitement.

[Intervenant 4] (42:57 - 46:07)

5 sur 5. Alors bonsoir à vous tous, bonsoir Isabelle. J'avais une petite question, enfin une interrogation.

Elle s'inscrit dans une réflexion que j'ai en permanence, qui est que je me dis qu'aujourd'hui dans les différentes luttes ou formes de résistance auxquelles on peut vouloir participer ou qu'on souhaite porter, j'ai le sentiment qu'il y a une notion de passerelle entre les univers qui est essentielle et qui est toujours manquante. Ma question en fait, plus directement, moi j'ai participé aux manifs des gilets jaunes à l'époque, même si je ne suis pas, comment dire ça, je ne suis pas a priori le premier, enfin voilà, j'avais gagné plutôt pas trop mal ma vie, donc j'étais pas directement impacté, comment dire, de façon presque au niveau de ma survie de fin mois par l'augmentation du prix de l'essence à l'époque. Mais néanmoins, j'étais sensible à cette, je le suis toujours, j'étais sensible à ces revendications, à ce mouvement, à cette cause, et quand j'en parlais au boulot, je me souviens que dans l'univers dans lequel j'étais, qui n'était donc pas un univers ouvrier, il y avait certaines personnes qui comme moi y étaient sensibles, il y en avait d'autres pour qui c'était très compliqué.

Je me rappelle avoir discuté avec la petite secrétaire de mon boulot, qui à la pause café,

qui nous disait non mais les gilets jaunes c'est n'importe quoi, c'est des casseurs. Alors moi j'étais en province à l'époque, j'habite quelque part en Vendée, et je lui ai dit non Marion, je lui ai dit non Marion, nous on a fait, je les ai fait les manifs en fait, enfin c'était des petites manifs, 1000, 1500, 2000, maximum 2000 personnes, je lui ai dit il n'y a pas une seule casse quoi. Et puis je suis allé à Nantes aussi, donc effectivement c'est un peu plus chaud à Nantes, mais quand il y a de la casse, c'est pas les gilets jaunes, il se trouve qu'il y a de la casse, c'est les gilets jaunes.

Et je sentais bien qu'il y avait une incompréhension totale. Je reviens à ma question, ma question c'était est-ce que vous avez, alors je sais pas comment le formuler, il y a un mot qui est horrible, c'est coeur de cible, donc je vais pas utiliser ce mot là, mais dans les adhérents de votre syndicat, est-ce que c'est essentiellement des ouvriers, ou est-ce que vous avez aussi, je sais pas, des agents de maîtrise, des cadres qui rejoignent le syndicat, et comment dire, le fond de ma question c'est que je pense, moi sincèrement, que c'est essentiel que ça soit pas cantonné uniquement aux personnes qui ont les plus bas revenus, uniquement aux ouvriers, mais qu'il faut absolument qu'il y ait une adhésion pour qu'un mouvement fonctionne, le vôtre, ce sera pareil pour tous les mouvements, il faut qu'il y ait des personnes qui soient des passerelles en fait entre les univers, en l'occurrence ici entre des niveaux CSP, des niveaux de classe sociale, pour que le mouvement puisse être entendu par l'ensemble de la population, donc je sais pas, ma question c'était, est-ce que vous avez une stratégie, entre guillemets, pour vous adresser à non pas qu'une catégorie socio-professionnelle, mais à l'ensemble des niveaux statut de personnes dans les entreprises ?

[Intervenant 1] (46:07 - 46:53)

Merci Rémi. Alors ma réponse va être simple, on prend tous salariés, toute personne en recherche d'emploi, toute personne en difficulté, on les prend peu importe son cas social, ça peut être un balayeur, ça peut être le garde du corps du premier sinistre, on s'en fout, c'est un humain. Donc il n'y a pas de catégorie, après ce que j'expliquais tout à l'heure, il y a des syndicats commerces, il y a des syndicats fonctionnariats, il y a des syndicats dans tous les corps de métier, qui sont justement rattachés, et il y a de la matière grise, on est tous des salariés.

Si t'es salarié et pas auto-entrepreneur, le syndicat peut très bien fonctionner pour les cadres, les DRH et compagnie. On protège tout le monde en fait.

[Intervenant 4] (46:54 - 47:32)

Ouais, et juste un dernier point de question, mais est-ce que, et dans les faits en fait, si on devait avoir une vision avec une répartition, c'est quand même essentiellement malgré tout la proportion, j'allais dire, entre les différentes professions ou les différentes... je trouve pas les mots en fait, la différence entre nous, est-ce que vous avez des cadres, ou est-ce que globalement c'est quand même plutôt des ouvriers, ce qui se comprend tout à fait, c'est les gens qui ont le plus besoin, qui vont en général se tourner vers les syndicats, même si je pense que tout le monde devrait se préoccuper de ce qui se passe, mais est-ce que dans les faits, vous avez calé la répartition, est-ce que c'est cantonné quand même, ou est-ce que c'est assez élargi ? C'est un peu ma question.

[Intervenant 1] (47:33 - 48:18)

Alors c'est très élargi, et je donnerai pas certaines réponses parce que je tiens mon mandat plus que tout, parce que mon mandat est important dans les actions que je fais dans ma région, mais tu peux être cadre, tu peux être DRH, tu peux être directeur de direction, tu peux être délégué, tu auras la même écoute pour tout le monde, puisqu'on dépend du droit du travail et de la convention collective, et c'est ta convention collective qui te fait entrer dans le bon syndicat Gilets jaunes.

C'est le numéro de ta convention collective qui met ton adhésion. Donc tout syndicat fonctionne comme ça, c'est-à-dire que tu as un numéro de référence par métier, et c'est dans ce syndicat-là que tu iras, et pas dans un autre parce que c'est ta référence.

[Intervenant 4] (48:20 - 48:25)

Merci, merci pour la réponse. Merci Rémi pour ta question.

[Intervenant 1] (48:25 - 49:12)

Donc je disais que la personne qui m'a posé la question, c'est Rémi, je crois, qui m'a posé la question. Nous, tant que c'est une personne qui est salariée, on peut la défendre patronale, entrepreneur, on ne peut pas. On ne fait que du salarial.

On ne peut pas outrepasser les droits d'un syndicat. On a des chartes, on a des statuts, doublés pour nous sécuriser, mais on n'est pas à racoler via un syndicat, jamais d'avis. Nous, on veut que l'humain se reprenne en charge.

C'est tout ce qu'on veut. On veut vivre dans une société pyramidale où les syndicats sont déjà verrouillés d'en haut et encore plus en bas. Donc ça ne nous intéresse pas.

Après, notre mode de fonctionnement ne fait pas obligatoirement à tout le monde. C'est pas grave.

[Intervenant 2] (49:13 - 49:35)

Oui, mais après, certains pensent qu'on peut vivre sans syndicat. Quand on est salarié et confronté justement à des abus de certains patrons ou de certaines situations, il est compliqué de pouvoir avancer sans syndicat. Et il vaut mieux avoir un syndicat des gilets jaunes qui fonctionne comme vous plutôt que des syndicats qui vont avoir des fonctionnements totalement pyramidaux et qui ne défendent pas suffisamment correctement les intérêts de certains salariés.

[Intervenant 1] (49:36 - 49:49)

Et le pire, c'est qu'il y a des syndicats qui sont dans ces syndicats nationaux qui ne sont même pas au courant, qui sont encartés avec l'État, le patron d'Europe et la politique. Ils n'en savent rien du tout parce qu'ils sont en bas, ils ont l'habitude de vivre comme ça.

[Intervenant 2] (49:51 - 50:02)

Mais bon, encore une fois, il faut de tout pour faire un monde. On ne peut pas convaincre tout le monde du bien fondé de votre action et ce n'est pas bien grave. Cyril, du coup, je te rends la parole.

Après, on aura Philippe Lamaroneux et Rémi Carpentin.

[Intervenant 10] (50:03 - 50:23)

Oui, merci. Bonsoir, Isabelle. J'avais une question.

Est-ce que tu peux nous expliquer un peu concrètement comment fonctionne ce syndicat salarié ? Quels sont les outils qui sont utilisés ? Comment ça fonctionne en fait ?

Avec des exemples peut-être éventuellement.

[Intervenant 1] (50:27 - 51:23)

Alors, je pense que j'ai le droit de répondre là. Alors, ça se passe dans les entreprises, c'est-à-dire qu'une personne, deux personnes qui veulent que les choses changent dans l'entreprise, qui ont plus d'un an d'ancienneté, peuvent ouvrir un bureau et un tableau, ce qu'on appelle un bureau et un tableau syndical dans les entreprises, pour pouvoir avoir leurs heures de délégation dans l'entreprise à part les syndicats gilets jaunes et à essayer de régler les problèmes. C'est comme ça qu'on fonctionne. Après, les personnes ont un mandat impératif et révocatoire, c'est-à-dire qu'ils ont le droit de présenter le syndicat gilets jaunes dans l'entreprise.

Mais si nous, on a des remontées pour X ou Y raisons, vérifiées, vérifiables et jugeables,

que tout compte fait, ce n'est pas du tout dans la charte et dans les statuts du syndicat qu'il fait, mais c'est pour son bien commun. Là, c'est réunion extraordinaire, on fait sauter le mandat et c'est en justice.

[Intervenant 2] (51:27 - 51:38)

Voilà, ça avait déjà été expliqué tout à l'heure, Cyril, peut-être que tu n'étais peut-être pas encore arrivé et avec l'enregistrement, tu pourras revoir certaines précisions qui avaient été données. Philippe, je t'en prie, c'est à toi.

[Intervenant 9] (51:39 - 53:07)

Merci, j'avais deux questions et peut-être une troisième. Mais bon, je voulais savoir si le syndicat des gilets jaunes n'était qu'à Paris actuellement ou était aussi en province ou s'ils avaient l'ambition d'ouvrir un syndicat en province ? La deuxième question que j'ai, vous me semblez ressembler un petit peu à la CNT, la Confédération Nationale du Travail, qui est un très vieux syndicat qui n'est pas payé par l'Union Européenne, la Commission Européenne et l'État français.

Je ne sais pas quel rapport vous avez avec, si vous vous êtes rapprochés déjà ou pas, si vous travaillez ensemble ou pas, si vous êtes en désaccord ou pas, ce genre de choses. Et la troisième question que j'avais concernait les auto-entrepreneurs. Donc d'après ce que je comprends, les auto-entrepreneurs ne sont pas concernés par ce syndicat.

C'est dommage parce que je considère que les auto-entrepreneurs sont des ouvriers et des travailleurs avec un statut effectivement différent et la CNT avait fait un intercôt pour les intégrer à l'intérieur du syndicat de la CNT. Voilà mes trois questions, merci. Merci Philippe.

Isabelle, je t'en prie.

[Intervenant 1] (53:07 - 54:10)

Alors je vais commencer par la trois parce que c'est celle que j'aime plus. La CNT, ça nous arrive de faire des partenariats quand on a des conférences avec des DRH pour trouver des consensus. En général, on arrive à parler avec eux plus facilement qu'avec les autres, j'avoue.

Tous les auto-entrepreneurs sont considérés comme non salariés malheureusement et nous c'est salariés. On a été à l'autorité nationale pour comprendre ça et par contre il y a un syndicat qui est en train de sortir de terre, qui n'est pas nous du tout, qui est pour l'exploitation agricole petite au monde rural, c'est-à-dire moins de 50 000 habitants, 20 000 habitants. Et eux sont protégés par ce syndicat qui va sortir.

Là, il va sortir dans la semaine prochaine. Eux sont protégés par eux parce que c'est des professionnels patronales. On ne peut pas nous prendre des patronales, c'est impossible.

Après, alors la première question, est-ce que tu peux me la répéter ?

[Intervenant 2] (54:10 - 54:15)

C'était de savoir si vous étiez répartie sur tout le territoire et si vous comptiez l'être si ce n'était pas le cas.

[Intervenant 1] (54:16 - 54:52)

D'accord, alors on est dans toute la France. On a des référents, moi je suis référent de PACA, par exemple, on a des référents de PACA, il y a des référents départementales et il y a des référents d'entreprise. Il y a un peu dans toute la France, on est un peu dans toute la France en fait.

On a sur le site une carte qui n'est pas à jour, mais il y a déjà beaucoup de référents marqués dessus et quand il n'y en a pas, il faut appeler le numéro de téléphone 07-56-95-

1789 pour avoir une personne proche de chez vous.

[Intervenant 2] (54:56 - 55:02)

Merci Philippe pour tes questions, merci Isabelle pour les réponses. On avait ensuite donc la maronneuse et puis on aura Rémi.

[Intervenant 6] (55:04 - 56:27)

En fait, Philippe, il a un peu posé la question que je voulais poser à Isabelle concernant les auto-entrepreneurs. Il y a des indépendants, je parle des petits paysans indépendants, permaculteurs, machin tout ça, et des auto-entrepreneurs comme moi, j'aurais pu l'être à mon âge, c'est-à-dire seul patron et salarié. J'étais d'accord avec Philippe dans le sens où ils prennent beaucoup de risques et là avec les nouveaux budgets de l'enfoiré de Bayrou, c'est des personnes qui vont mettre la clé sous la porte très rapidement, encore peut-être plus que les PME et les PMI en rapport avec ce qu'ils ont voté.

Je comprends qu'il y a un autre syndicat qui est en train de se monter en parallèle de vous pour les auto-entrepreneurs et les petits indépendants, et j'espère que ça va arriver vite, parce que moi j'en connais des auto-entrepreneurs qui auraient certainement bien pris la carte chez le syndicat des Gilets jaunes pour être soutenus et défendus en cas de problème avec l'administration de l'état mafie français.

[Intervenant 2] (56:31 - 56:50)

Merci Lamaroneuse, on joint l'interrogation de Philippe sur les auto-entrepreneurs, qui effectivement pour certains sont moins bien défendus que les salariés, parce qu'ils sont vraiment livrés à eux-mêmes face à des grosses entités qui abusent de bien des aspects.

[Intervenant 6] (56:50 - 57:16)

Quand ils investissent, il n'y a pas trop de support bancaire, les banques et compagnies t'aident plus. Ce sont des gens qui ont mis leurs 30 000 balles de côté dans une entreprise, dans l'espoir de pouvoir pérenniser, et souvent ils se retrouvent à la rue, parce qu'il est allé au dollar, il a hypothéqué sa maison qu'il avait héritée de ses parents.

[Intervenant 2] (57:19 - 57:46)

Il y a effectivement dans ce cadre-là une paupérisation d'une part de la société qui est non négligeable, et qui ne pouvant disposer d'accompagnement comme par le syndicat des Gilets jaunes, peuvent se retrouver dans des conditions très compliquées, si en plus c'est de la responsabilité du client de l'entrepreneur qui a été dans des étalements de paiements, dans des refus de paiements, dans des choses comme cela qui parfois sont très compliquées pour des petits entrepreneurs.

[Intervenant 6] (57:46 - 58:23)

C'est le fameux quoi qu'il en coûte, qui lui en a coûté du Covid, parce qu'en fait quand ils ont prêté l'argent, l'Etat, c'est vrai, ils ont versé, parfois même sans l'aval et sans la demande de l'entrepreneur, il faut le savoir, j'ai un ami qui a perdu son garage à cause de ça, la comptable nous a signifié qu'elle n'avait jamais demandé quoi que ce soit, pourtant ils ont reçu la prime, et il fallait la rembourser sous trois mois.

Donc c'est ça aussi, c'était une belle...

[Intervenant 2] (58:25 - 58:30)

Effectivement. Merci la maronneuse, on a Rémi qui voulait intervenir, après on aura Jean-Lido qui nous a rejoints. Vas-y Rémi.

[Intervenant 4] (58:32 - 1:01:11)

Oui, merci. Je voulais juste préciser par rapport à ma question tout à l'heure, je ne l'avais pas bien exprimée, d'ailleurs je ne suis pas CSP+, je suis plutôt CSP médian, ce qui fait que jusqu'à aujourd'hui je m'en sors plutôt encore pas trop mal, mais ma question c'était plus quelle est votre stratégie de communication au syndicat des gilets jaunes, parce que pour

être très honnête, je découvre un petit peu votre existence ce soir, à travers ce space, je connaissais comme tout le monde les gilets jaunes, je connaissais moins ou pas le syndicat des gilets jaunes, et je me disais, comment vous envisagez...

parce que tout à l'heure vous répondiez en disant, on essaie quand même d'être discret, vous ne vouliez pas forcément communiquer sur les actions du 1er mai, quand je vous ai dit, est-ce que vous avez... et je peux comprendre, c'est tout à fait understandable, vous cherchez à vous protéger, mais vous me disiez, je ne peux pas vous dire exactement si... tout à l'heure vous m'avez dit, on n'adresse pas les entrepreneurs, ni les patronats, je ne sais plus comment vous avez dit, ce n'était pas tellement ma question, je ne suis juste pas ouvrier, je suis juste un peu au-dessus, à la fois en termes de salaire et de la nature de mon activité, ce qui fait que les préoccupations des gilets jaunes, celles qu'ils peuvent rencontrer au quotidien, les gens comme moi demain vont y être confrontés, si ce n'est que sur des niveaux de... entre guillemets, que sur une question de niveau de revenus et de boucler les fins de mois et de s'en sortir, et puis plus largement sur le fait, je vous entendais tout à l'heure en tout début dire, quand on est travailleur, on a juste envie d'avoir une vie normale, et tout se dégrade pour tout le monde, dans le monde du travail, ça devient dur pour tout le monde, y compris pour les petits management intermédiaires, et une grande partie des management intermédiaires qui commencent à avoir la vie difficile, des salaires qui sont à la baisse, de plus en plus à l'embauche, un niveau de vie qu'augmente, donc je me disais intuitivement, c'est intéressant un syndicat qui est issu des gilets jaunes, avec ce que ce mouvement avait au départ d'universel, de transpartisan, j'ai ce souvenir-là, ça avait démarré, c'était le gilet jaune posé sur le tableau de bord des voitures, et ça parlait à tout le monde, ça pouvait parler y compris à un agent de maîtrise, y compris à un cadre, à une entreprise, et je me disais, dans votre stratégie de communication, de développement, entre guillemets, vous n'êtes pas une entreprise, mais pour avoir le plus d'adhérents possible, pour être plus fort, quelle est votre stratégie de séduction pour vous élargir le plus possible, y compris peut-être dans l'entreprise, auprès de gens qui finalement se disaient jusqu'à aujourd'hui, on n'a pas forcément besoin de se syndiquer, nous, c'était plus le sens de ma question, est-ce que vous avez une stratégie de communication, est-ce que vous y réfléchissez, comment aller séduire et recruter d'autres forces vives en plus supplémentaires.

[Intervenant 2] (1:01:12 - 1:01:14)

Merci Rémi. Isabelle, je t'en prie.

[Intervenant 1] (1:01:17 - 1:02:37)

Alors, ce n'est pas que des ouvriers dans le syndicat, il y a toute fonction du moment qu'il y a une convention collective et un droit du travail, ça n'a rien à voir avec ouvrier ou catégorie, c'est un salarié, même un cadre est un salarié, donc on prend les cadres et les salariés, et c'est ces gens-là, en général, qui nous aident à comprendre l'intérieur, comment ça se passe, pour aussi faire des actions pour tout le monde, parce qu'on n'a pas la science service, donc on malaxe les matières grises, des fois on fait même des sondages pour savoir comment on pourrait faire telle tactique ou telle tactique. Après, pour le 1er mai, on fonctionne par mail, parce qu'on veut des choses qu'on n'ait pas de comité d'accueil pour nous empêcher de faire, qu'on ne se retrouve pas dans des positions où ça fait 7 ans qu'on s'y trouve.

Pour cet événement-là, on voudrait quelque chose de propre, d'organisé, de percutant, et surtout de visible, puisque tous médias nationaux ont interdiction de parler de nous. C'est une interdiction de l'AFP et du gouvernement. On a interdiction de passer sur les médias.

[Intervenant 2] (1:02:39 - 1:02:50)

Alors, petite précision, cette interdiction ne vient pas de vous, elle vient justement du gouvernement et de l'oligarchie de façon générale, c'est ça ?

[Intervenant 1] (1:02:50 - 1:02:58)

En fait, ils ne vont pas couper la main qui les nourrit. Comme ils ne veulent pas couper la

main qui les nourrit, c'est à nous qu'ils nous enferment, et comme ça, personne ne sait qu'on existe.

[Intervenant 2] (1:02:59 - 1:03:21)

On est d'accord. Justement, comme le demandait Rémi, comment est-ce que vous faites en sorte de vous faire connaître auprès des salariés, de tous les salariés ? On a bien compris que du moment que la personne est salariée, qu'il y a une convention collective qui permet de pouvoir l'accompagner en quelque sorte, vous pouvez le représenter.

Mais comment est-ce que vous faites pour vous faire connaître des salariés ?

[Intervenant 1] (1:03:22 - 1:04:16)

Alors, au départ, pour faire connaître le syndicat Gilets jaunes, que je ne connaissais pas non plus, je l'ai découvert comme beaucoup de gens, on a marché 707 kilomètres à pied. On a fait Montpellier-Paris à pied. Après, on a fait 3000 kilomètres en camping-car, où on s'arrêtait dans les zones industrielles, et on faisait une zone par jour.

On a beaucoup de monde qui nous soutient à droite et à gauche, donc ils commandent sur le site Internet des flyers, des autocollants, et ils le font près de chez eux, parce qu'il y a beaucoup de gens qui sont en solidarité avec nous, et qui nous demandent comment nous aider. Et en général, c'est des retraités qui sont un peu dégoûtés de ce qui se passe pour leurs petits-enfants et leurs enfants. Et ils nous aident à traquer, donc ils vont devant une entreprise et ils traquent.

Et c'est le bouche à oreille qui fait que ça marche beaucoup mieux que les médias.

[Intervenant 2] (1:04:18 - 1:04:34)

Oui, de toute façon, à partir du moment où vous êtes bricoté des médias, et forcément, il vaut mieux travailler le bouche à oreille et la relation directe plutôt que de compter sur BFM ou LCI pour vous faire de la pub. Je n'ai pas compris Isabelle.

[Intervenant 1] (1:04:35 - 1:04:37)

J'ai dit j'avoue ce que tu viens de dire.

[Intervenant 2] (1:04:38 - 1:04:47)

On a Jean-Yves qui vient de nous rejoindre, enfin qui nous a rejoint il y a un petit moment, merci de sa patience. Bonsoir Jean-Yves. Est-ce que tu as une question à poser à Isabelle du syndicat des Gilets jaunes ?

[Intervenant 8] (1:04:47 - 1:05:36)

Oui, bonsoir tout le monde. Moi, j'ai pris le space en cours, donc je ne sais pas si la question que je vais poser, s'il y a une réponse à la question. Donc, je voudrais savoir ce qu'il se passe au niveau de la structure, de la direction de ce syndicat ?

Est-ce qu'il y a des représentants au niveau national ? Et quelles sont les dispositions qui ont été prises pour éviter éventuellement les dérives des dirigeants du syndicat ? Parce que malheureusement, beaucoup de salariés n'ont plus confiance dans certains syndicats, parce qu'ils ont vu que souvent, au lieu de défendre les salariés, la direction des syndicats allait dans un autre sens.

Donc, ma question elle est simple. C'est quoi la structure de direction ? Peut-être que ça a déjà été dit.

Et puis, quelles sont les dispositions qui ont été prises pour éviter justement qu'il y ait des dérives de la part de la direction ? Merci.

[Intervenant 2] (1:05:38 - 1:05:38)

Merci à toi, Jean-Luc.

[Intervenant 1] (1:05:39 - 1:06:26)

Alors, je vais le répéter. On est mandaté impératif et révocable, c'est-à-dire que les mandats peuvent être enlevés en assemblée extraordinaire et mis en justice pour avoir profité du mandat, tout simplement. C'est-à-dire profiter de son bien-être à lui ou au bénéficiaire.

On a double sécurité là-dessus. Après, qu'est-ce que je peux te dire d'autre ? Ce n'est pas pyramidal chez nous.

Par exemple, moi, je travaille dans l'APACA. Je suis bénévole. Quand je vais faire une action au syndicat, je prends mon mandat.

Je prends ce que j'ai besoin de prendre. Et je vais devant l'entreprise et je fais action syndicale spontanée et je vais faire ce que j'ai à faire. Je ne me pose pas autant de questions que ça.

[Intervenant 2] (1:06:27 - 1:06:47)

C'est-à-dire qu'il n'y a pas de structuration pyramidale ou hiérarchique, on pourrait dire. C'est chaque individu qui est responsable de ses actes dans une réflexion collective. C'est bien ça.

Et donc, ceux qui sont sous mandat, comme tu peux l'être, ont un mandat qui est impératif. C'est-à-dire que tu as une obligation d'exécuter le mandat qui t'a été donné et de le respecter. Et tu peux être révoqué à tout moment.

[Intervenant 8] (1:06:48 - 1:07:13)

Et quand on parle de révocation des dirigeants qui n'ont pas suivi correctement ce qu'il faudrait faire, vous avez un minimum de... Parce que souvent, malheureusement, on voit dans le règlement qu'il y a la possibilité de révoquer tel ou tel dirigeant, que ce soit des syndicats ou autre. Malheureusement, souvent, il y a un quorum qui est obligatoire et c'est quasiment impossible de le faire.

Est-ce que vous avez prévu quelque chose dans ce genre ?

[Intervenant 1] (1:07:14 - 1:07:25)

Oui, on a prévu. Il n'y a pas de délai pour avoir une assemblée extraordinaire. S'il y a un problème, on fait une assemblée extraordinaire.

On fait l'assemblée et on fait ce qu'il y a à faire.

[Intervenant 2] (1:07:25 - 1:07:28)

Je pense que la question aujourd'hui, c'est qui convoque cette assemblée extraordinaire ?

[Intervenant 8] (1:07:30 - 1:07:35)

Absolument, c'était ça. Qui convoque et à partir de quand, comment on peut convoquer ?

[Intervenant 2] (1:07:35 - 1:07:51)

On va prendre un cas très concret. Isabelle, tu étais chargée à travers ton mandat de mener une action dans mon entreprise. Je considère que tu n'as pas respecté ton mandat.

Comment est-ce que je fais pour te révoquer ? Je suis un vrai salaud, je veux te révoquer. Comment je fais ?

[Intervenant 1] (1:07:54 - 1:08:44)

Déjà, on demande des preuves. Moi, personnellement, quand je fais des actions, je les filme. Comme ça, au moins, il n'y a pas de quiproquos, c'est des directs.

Tout est enregistré dedans. Tu peux être accusé de certaines choses. Il y a déjà des personnes qui ont essayé d'être accusé de certaines choses.

Quand c'est vérifié et vérifiable, c'est-à-dire que nous, on a mené notre enquête aussi de notre côté et qu'on tombe exactement sur la même chose. Là, on n'est pas content. Donc, c'est ceux qui sont mandatés pour représenter l'Union des syndicats Gilets jaunes qui se concertent en assemblée extraordinaire.

Et 1 égale 1, donc normalement, on l'envoie à tous les adhérents qui sont au courant qu'il y a une assemblée extraordinaire.

[Intervenant 2] (1:08:45 - 1:08:57)

D'accord. Donc, si j'ai bien compris, ce sont ceux qui sont mandatés qui peuvent convoquer le bureau, mais ensuite le bureau au sens du vote et le vote est libre à tous les adhérents.

[Intervenant 1] (1:08:57 - 1:09:07)

C'est-à-dire que c'est marqué dans nos statuts. C'est-à-dire qu'on ne peut pas prendre... On ne va pas commencer à refaire comme les autres.

C'est-à-dire faire un bureau de décisionnaire et puis les autres au garde-à-vous.

[Intervenant 2] (1:09:08 - 1:09:09)

Oui, mais...

[Intervenant 1] (1:09:09 - 1:09:30)

Parce qu'il y en a un chez nous, donc... Et franchement, on fait même les assemblées générales distanciées, c'est-à-dire que tout le monde ne peut pas se déplacer, donc on fait un distanciel et chaque adhérent reçoit un mail dans son espace en disant que l'Assemblée générale est à tel ou à tel endroit, voici le lien, vous pouvez y aller pour voter, pour vous exprimer.

[Intervenant 2] (1:09:32 - 1:09:33)

Forcément, non, mais c'est très...

[Intervenant 1] (1:09:33 - 1:09:34)

On a une société pour ça.

[Intervenant 2] (1:09:35 - 1:09:44)

C'est très appréciable. Alors, par contre, il y a des choses que je suis en train de regarder. Les statuts de votre syndicat, ils sont accessibles ?

Parce que je ne les trouve pas sur le site, en fait, les statuts.

[Intervenant 1] (1:09:45 - 1:09:48)

Non, il faut qu'ils aient le statut syndicat des jeunes pour les avoir.

[Intervenant 2] (1:09:48 - 1:10:00)

D'accord, très bien. C'est pour ceux qui voudraient effectivement les trouver. Sachant que je vous ai épinglé en haut, justement, le site sur lequel vous pouvez déjà trouver pas mal d'informations.

On a Valtina qui nous a rejoint, et on aura Watchdog par la suite. Valtina, bonsoir.

[Intervenant 8] (1:10:01 - 1:10:02)

Merci pour la réponse, au passage.

[Intervenant 2] (1:10:03 - 1:10:06)

Merci, Jean-Yves. Bonsoir, Valtina, comment vas-tu ?

[Intervenant 5] (1:10:06 - 1:12:52)

Eh bien, bonsoir tout le monde, ça va bien ? Merci pour la parole. Je suis super contente, en fait, d'entendre quelqu'un du syndicat des Gilets jaunes.

Vraiment, merci pour ce space. Parce que moi, les camarades, je les rencontre souvent dans les manifs. Ils distribuent effectivement des petits flyers, on a l'occasion de discuter.

Mais moi, je suis plus en région parisienne, et j'ai cru comprendre... Je ne vois pas ton prénom, Reglioni. C'est Isabelle, Isabelle.

C'est Isabelle. Oui, j'ai cru comprendre. J'étais de PACA, donc je trouve que c'est bien, parce que du coup, le syndicat, il a des branches un petit peu partout en France.

Moi, je suis persuadée que les Gilets jaunes, ça a ouvert justement une conscience sur le besoin de s'organiser collectivement. Moi, j'en suis convaincue depuis très très longtemps, mais je pense que les Gilets jaunes, c'est vraiment l'expérience qui nous a montré que s'il n'y a pas d'organisation collective, on ne peut pas s'en sortir chacun de notre côté. Et d'ailleurs, c'est pour ça aussi que le système cherche à tout individualiser comme ça, parce que seul, on est beaucoup moins fort qu'ensemble.

Voilà, moi, ma question, et ce n'est pas du tout une critique, parce que moi, je suis syndiquée, je suis à Solidaire, à Sud, j'ai choisi ce syndicat justement parce que de par ses statuts, ce n'est pas par exemple comme la CFDT ou la CGT, déjà, tu as deux personnes, ce n'est pas une seule personne en fait qui est secrétaire générale, et ces personnes-là, elles ne peuvent pas avoir plus de deux mandats et de toute façon, tout représentant à Solidaire ne peut pas non plus se soustraire de son travail en totalité. C'est-à-dire que tous représentants, les copains que vous pouvez voir dessus le drapeau et à la télé, à BFM ou quoi que ce soit, qui interviennent, qui sont des représentants syndicaux, c'est des gens, ils retournent bosser pendant les vacances, à Noël, etc. Enfin, bon, bref.

Donc, dans Solidaire, il y a déjà quand même un statut qui dépare l'histoire de son syndicat parce que Solidaire, les syndicats Sud, en fait, c'est né de 1995, la scission avec la CFDT sur la réforme des retraites où beaucoup de salariés se sentaient trahis par la CFDT qui validait la réforme des retraites alors que tout le monde était contre. Voilà. Je suis hyper longue, en fait.

Il faut que je fasse une question, Isabelle. Qu'est-ce qui vous a poussé, justement, à créer un syndicat plutôt que de créer une section locale ? J'entendais tout à l'heure parler de la CNT.

Moi, je suis à Solidaire, je vois comment ça fonctionne et je sais qu'on peut fonctionner en toute autonomie dans ce syndicat-là. Qu'est-ce qui vous a poussé à créer quelque chose à part ? Parce que c'est ambitieux, quand même, parce que moi, je vois dans le syndicat, il y a tout le côté juridique et tout.

Il faut être super armé, quoi, quand on veut faire face aux entreprises sur le plan juridique. Je ne sais pas si ma question est claire. Je suis très clair.

Merci, Madeleine.

[Intervenant 1] (1:12:53 - 1:14:27)

Je vais te répondre. Tout simplement, les cofondateurs étaient des personnes très, très calées sur le syndicat. Comment fonctionnait le syndicalisme et étaient plus révolutionnaires.

On va comparer ça à la CNT, plutôt. Et ils voulaient être vraiment indépendants et ne pas

se faire avoir. Donc, on a des juristes, on a des avocats, on a les cofondateurs qui nous donnent des tutos et des cours de syndicat parce que, personnellement, j'étais anti-syndicat, anti-politique et je suis dans le syndicat tout simplement parce que c'est le seul qui me laissait la liberté de choisir ce que je voulais faire et non m'imposer des choses que je n'avais pas envie de faire.

Quand je n'ai pas envie de faire, je ne fais pas. Quand j'ai envie de faire, je fais, même si je suis mandatée. Par contre, si c'est pour le bien commun, ça, c'est différent.

Il y a deux consonances dedans. Quand je suis rentrée dans le syndicat, à la base, c'est parce qu'on avait déclaré une marche et qu'on voulait être protégée juridiquement pour être sûre d'avoir un hébergement au chaud pendant que vous, vous étiez confinés. Et on a parlé, nous avons appris plein de choses.

J'ai appris sur le terrain plein de choses aussi dans les PAP parce que c'était assez rock'n'roll. Les PAP, les rendez-vous DRH et franchement, ça m'a consolidée à continuer le syndicat parce que c'est complètement l'opposé de ce que font certains syndicats qui nous ont d'ailleurs tous attaqués au tribunal. Là, pour une fois, ils étaient tous ensemble.

[Intervenant 2] (1:14:27 - 1:14:34)

Bon. Merci Valentina pour la question. On a Watchdog qui nous a rejoint.

Bonsoir Watch.

[Intervenant 3] (1:14:36 - 1:14:47)

Bonsoir les amis. Bonsoir à tous. Bonsoir Isa.

Comment ça va ? Salut Watch. Ça va très bien et toi ?

On se connaît bien. On se connaît bien avec Isa. Je ne comprends pas de quoi tu parles.

[Intervenant 2] (1:14:48 - 1:14:57)

Ah bon ? C'est-à-dire que cette harmonie directe, ce n'est pas improvisé ? Ce n'est pas une découverte ?

Non, non, non.

[Intervenant 3] (1:14:57 - 1:14:59)

On a partagé des moments de route.

[Intervenant 2] (1:14:59 - 1:14:59)

Profitez-en.

[Intervenant 3] (1:15:01 - 1:16:22)

Des moments de réunion. Non, moi, je n'ai pas vraiment de questions. Je voulais juste témoigner un petit peu des choses parce que j'ai vu aussi la genèse du syndicat des Gilets jaunes et de l'union des syndicats des Gilets jaunes.

Je ne suis pas adhérent moi-même. Je vais vous dire tout simplement pourquoi. Je suis entrepreneur individuel et que ça crée plus de problèmes que de solutions pour le syndicat.

Par contre, on aide beaucoup. Et il y a beaucoup de gens qui aident. Et en fait, c'est ce qui fait la meilleure des communications.

Ce sont les actions qui sont menées. C'est un peu dans la mentalité des Gilets jaunes, ça. C'est de prendre le rond-point.

Alors, le rond-point de l'entreprise, c'est d'être présent et d'agir quand il faut agir. Et moi, je l'ai constaté sur, par exemple, les réunions PAP où on m'a demandé d'intervenir ou du moins de comprendre parce que le vote électronique rentrait en ligne de compte et que ce n'est pas obligatoirement des choses faciles à servir, à comprendre. Et je les ai vues aussi lors des AG.

Parce que tout à l'heure, une personne parlait de la révocation. Mais en fait, la révocation, elle devient utile quand les personnes comprennent le principe de fonctionnement. Et en fait, il n'y a pas lieu d'imaginer des révocations sur des personnes qui comprennent qu'elles ont un mandat.

Elles se tiennent à ce mandat. En fait, c'est beaucoup plus simple, les choses. Vous voyez, il n'y a pas d'hierarchie.

Et qu'il y ait des mandats, vous savez ce que vous avez à faire.

[Intervenant 2] (1:16:23 - 1:16:51)

Je dis souvent que le mandat... Excuse-moi, parce que c'est important de comprendre pour ceux qui n'ont pas cette notion-là. Le mandat impératif, le fait qu'on ait un mandat qui puisse être révoqué, c'est une arme de dissuasion au même titre que l'arme nucléaire.

L'arme nucléaire n'est pas faite pour être utilisée. La révocation, dans l'absolu, elle existe et elle permet en quelque sorte de faire respecter les obligations, la charge qui y est. Et normalement, c'est extrêmement rare que d'avoir à l'utiliser.

[Intervenant 3] (1:16:52 - 1:17:50)

Et puis, les personnes qui acceptent un mandat n'ont aucun intérêt à sortir de ce mandat, en fait. Donc, c'est vraiment un fonctionnement qui est totalement différent, n'est pas dans quelque chose de pyramidal. Et moi, j'ai constaté que des personnes m'ont répondu des fois, mais ça, ce n'est pas dans mon mandat.

Tout simplement. Elles m'ont dit, je ne peux pas agir sur ce genre de choses, ce n'est pas dans mon mandat. Et ça, c'est un mode de fonctionnement qui est vachement simpliste dans le cerveau.

Et Isa pourrait le confirmer. Quand tu es convié à faire une action ou être dans une action, tu signifies, oui, un mandat, et hop, feu, flamme. Il n'y a pas après à demander une validation hiérarchique, une autorisation de ça.

Donc, les actions sont plus efficaces, efficientes. Et c'est ce qui fait la meilleure communication du syndicat. C'est-à-dire que quand il y a un lieu d'agir, ça agit tout de suite.

Et c'est pour ça que vous pouvez obtenir des résultats.

[Intervenant 2] (1:17:50 - 1:19:05)

C'est intéressant ce que tu dis, parce que j'avais une question et je pense que tes propos introduisent bien ma question. Parce qu'encore une fois, je ne connais pas, et le syndicalisme est très, très loin de moi. C'est pour ça que j'ai peut-être posé des questions naïves au début du Space à Isabelle.

Mais je vois sur la page, sur le site Internet du syndicat des Gilets jaunes que je vous ai d'ailleurs mis en haut, dont c'est épinglé. Vous pouvez aller voir le site pour faire un don, pour souscrire et adhérer au syndicat. Et puis je vous ai mis également les statuts, comme ça vous avez tout épinglé en haut.

Et il y a les manifestations qui sont précisées, manifestations Gilets jaunes Paris. Sur le syndicat, sur la page du syndicat, il y a les prochaines manifestations à venir. J'aimerais

savoir si ce sont des manifestations qui sont à l'initiative du syndicat et si c'est le cas, comment est-ce qu'elles sont décidées ?

Est-ce que c'est à travers des mandats existants que certains syndiqués organisent cela ? Est-ce que c'est une concertation généralisée des adhérents qui détermine ces manifestations ? Parce qu'il y a des revendications sur ces manifestations.

Et d'ailleurs, certaines manifestations ont des revendications multiples et très larges. Comment tout ça est décidé, Isabelle ? Ou Watch, si tu sais, d'ailleurs.

[Intervenant 3] (1:19:07 - 1:19:08)  
Je sais que ça fait de la vision.

[Intervenant 1] (1:19:08 - 1:20:02)  
Alors, donc, les manifestations sont décidées dans le sens de l'actualité. En fait, on essaye de se coller le plus possible au Moupecho et de réagir le plus vite possible parce que plus on réagit vite, moins ils ont de distanciel avec nous. Et les actions que vous voyez sont des actions parisiennes, mais qui ont été faites dans toute la France.

Mais si on met toutes les vidéos des actions qu'on fait, on vous perd dans la noyade des actions, en fait, parce qu'on en fait toutes les semaines. Donc, on ne peut pas tout mettre. Donc, on met des choses pertinentes qui parlent aux gens.

Mais après, par exemple, il n'y a qu'un jour, j'ai été dans une société de nettoyage qui décidait que 40 salariés n'avaient plus le droit de travailler. Au bout de quatre heures, tout le monde a repris son poste. Il y a eu le rattrapage d'horaires, de trimestre, et tout va bien, quoi.

[Intervenant 2] (1:20:02 - 1:20:10)  
Mais ces actions ne sont pas publiées sur le site. Et du coup, comment est-ce que vous vous mobilisez pour avoir du soutien si nécessaire ? Par email ?

[Intervenant 1] (1:20:10 - 1:20:48)  
En fait, on a nos réseaux à nous où on peut convier certaines personnes à venir avec nous selon le thème de l'entreprise parce que moi, je ne connais pas tout le droit du travail. Mais quand on m'explique, j'arrive à comprendre assez relativement vite. Donc, quand on va sur place, on fait ce qu'on a à faire, on parle, on donne un délai de réflexion.

Et après, on donne un délai de temps pour que ça soit exécuté. On ne demande pas que ça soit exécuté dans la seconde. En général, c'est une semaine.

Et on revient se renseigner si ça a été fait ou pas. C'est comme ça qu'on fait les actions, en fait. Très bien.

[Intervenant 2] (1:20:50 - 1:20:54)  
Est-ce que vous avez d'autres questions ? Oui, on a la marronneuse qui lève la main. Je t'en prie.

[Intervenant 6] (1:20:55 - 1:21:23)  
Oui, en parlant d'actions, j'ai vu, Isabelle, qu'il y a quelques jours, en arrière, il y a eu une action à Marseille devant la préfecture. Moi, je l'ai relayée de mon côté. Je n'ai pas regardé tout l'intitulé parce que je n'étais pas chez moi.

J'ai partagé. J'ai partagé parce que je vous fais confiance, mais je n'ai pas regardé jusqu'au bout, en fait, du coup, de l'intervention de ton collègue. Et est-ce qu'il a eu gain de cause au final ?

Est-ce que quelqu'un vous a reçu au niveau de la préfecture ?

[Intervenant 1] (1:21:25 - 1:23:31)

Je vais te répondre, Isabelle. On avait, en 23, on a posé des doléances du syndicat Ville à Jaunes, c'est-à-dire, les musettes mieux vivre, la retraite à 64, toutes les revendications qui sont sur le mur. Et on n'a pas eu de réponse.

Donc, on a été à Marseille faire une demande auprès du préfet régional, puisque les préfets départementaux sont régents par un préfet régional. Et au-dessus, c'est le ministère de l'Intérieur. Il n'y a pas plus haut.

Bien sûr que non, on n'a pas eu de réponse. Bien que oui, ils nous ont emboucanés. Et nous, nous les avons aussi emboucanés avec un mégaphone.

Et ils étaient tous en panique parce qu'ils n'arrivaient pas à nos quantités. Ils ne savaient pas combien on allait être. Et ça les mettait complètement en panique, parce qu'ils étaient en train d'ouvrir une ambassade de je ne sais pas quoi, d'Inde à Marseille.

Ils étaient en panique totale. On savait qu'on n'avait pas de réponse, mais il fallait qu'on fasse de l'administration. C'est-à-dire que, quand on est un syndicat, on donne les doléances au préfet.

Qui le préfet ? C'est le remonté au préfet régional. Qui est censé le remonter ?

Au ministère de l'Intérieur. Bon, ça ne monte jamais. On sait que ça va à la poubelle.

Mais nous, il fallait qu'on ait un tracé historique. Donc, on a commencé en 2023. Et là, en 2025, vu l'état de chèque de la société française, eh bien, il vaut mieux demander directement en haut s'il y a une réponse.

Il n'y en a pas. Et politiquement, il n'y en a pas non plus parce que c'est MMA et Mopetcho. Donc, là, juridiquement, on le saura demain si éventuellement le peuple peut avoir une réponse.

C'est-à-dire, ne pas attendre la réponse. Mais ça, on le saura demain. Mais on aura fait tout le schéma du système sociétal français où c'est tout verrouillé.

Parce qu'il faut savoir qu'un maire, par exemple, un maire, fait partie d'une intercommunalité. Il y en a 1 200 en France. Sur les 1 200, ils sont tous sous tutelle de préfet.

Le préfet est mis par le gouvernement. Donc, à quelle hauteur est-ce qu'il y a un maire ? Vous savez quoi ?

[Intervenant 6] (1:23:31 - 1:23:33)

Un maire, oui.

[Intervenant 1] (1:23:33 - 1:23:40)

Voilà. À quelle hauteur s'arrête la politique et à quelle hauteur s'arrête le fonctionnement ? Ça, c'est la question qu'on pose.

[Intervenant 6] (1:23:42 - 1:23:57)

Bon, il n'y a pas grand service, Isa, si tu as besoin. Voilà. Je m'étais fait un plaisir de te faire en parler pour nous, chez nous, au tout début du syndicat des Gilets jaunes, je me souviens.

Je ne sais pas si je pourrais monter à Paris.

[Intervenant 1] (1:23:57 - 1:24:01)

C'était le premier syndicat qui faisait le trottoir.

[Intervenant 6] (1:24:02 - 1:24:13)

Ouais, je me souviens. Avec John, on était les premiers liveurs à vous mettre, à me parier de vous faire connaître et que vous vous exprimiez parce que, voilà, c'était important, quoi.

[Intervenant 2] (1:24:15 - 1:25:04)

Et d'ailleurs, encore une fois, puisque nous, nous sommes là pour favoriser toutes les solutions qui favoriseraient plus de démocratie réelle, donc directe, et plus de citoyenneté. Je vous invite tous à partager le site épinglé en haut, les statuts pour ceux qui voudraient effectivement adhérer au syndicat. Et vous avez, encore une fois, la liste des manifestations qui sont, certes, à Paris, mais samedi, là, vous avez deux manifestations.

On a eu le mardi 1er avril. Vous avez également le samedi 5 avril deux manifestations. N'hésitez pas à aussi profiter de ces solutions pour propager, justement, les actions existantes.

Alors là, encore une fois, qui sont massives, mais si vous devenez syndiqué, vous aurez aussi le moyen d'agir sur des espaces plus locaux. On avait Wattdog et Jean-Yves qui reviennent. Vas-y Watt.

[Intervenant 3] (1:25:06 - 1:25:53)

Oui, j'avais une petite intervention. Je ne sais pas si Isa en a parlé précisément, mais il y a un effet psychologique, il y a un impact psychologique lorsqu'il y a le syndicat Gilets jaunes dans des réunions, notamment dans des réunions qui se font un peu dans le dos des salariés. Et moi, je l'ai constaté.

Je l'ai constaté parce que mon intervention en elle-même était sur un sujet bien précis. Mais les réactions, par exemple, de la direction, des ressources humaines, des choses comme ça, étaient presque des réactions de panique. Parce qu'ils se disent mince, on a des gens qui ne sont pas complices avec nous là.

Et ça, je peux vous assurer que c'est vraiment une arme en fait. C'est vraiment une arme. L'effet psychologique du gilet jaune chez DRH, il est assez impressionnant quand même.

Donc je ne sais pas si Isa, tu l'as soulevé ce point-là ?

[Intervenant 1] (1:25:54 - 1:26:14)

Non, je n'ai pas soulevé ce point-là, mais c'est vrai que quand on arrive en délégation, on a un gilet jaune frappé syndical gilet jaune. Donc quand on arrive, on arrive en jaune. Et moi, en général, j'ai un peu le rôle pigu, c'est-à-dire que je calcule personne, je m'assorge, je pose mon ordinateur, je mets mon ordinateur en place.

Et après, éventuellement, je commence à dire bonjour.

[Intervenant 3] (1:26:15 - 1:26:20)

Et en plus, après, dans les attitudes des réunions, on enregistre.

[Intervenant 1] (1:26:20 - 1:26:25)

Donc on enregistre en général. On enregistre lorsqu'on passe à l'intérieur.

[Intervenant 3] (1:26:26 - 1:29:02)

Oui, c'est ce qui fait que le fait qu'il y ait tout un ensemble de choses qui sont assez simples à mettre en place comme le mandat révocatoire, le fait, par exemple, d'enregistrer ou diffuser en direct, fait que l'impact, il est assez violent pour les directions. Et parfois, même, ça crée des frictions et des tensions. Moi, j'ai vu des réactions qui étaient complètement hallucinantes où les personnes étaient en mode panique, clairement, parce qu'on leur disait non, mais normalement, vous n'avez pas le droit de faire ça.

Rien que le fait de leur dire mais vous n'avez pas le droit de faire ça. Ou vous ne le faites pas dans les règles. Rien que le fait de leur dire ça, déjà, ils n'ont pas l'habitude.

Alors, si en plus, vous ne lâchez pas le morceau, voilà, d'un seul coup, ça crée des fois des effets boule de neige au sein des réunions. Et donc, les salariés, surtout les salariés des très grandes entreprises ne s'en rendent pas compte de cela. Mais en fait, il y a énormément de choses sur leur qualité de vie professionnelle qui sont discutées dans leur dos.

Et parfois, vraiment, à leur rencontre. Et après, vous allez avoir du représentant syndical au sein de leur même entreprise qui va leur dire paye-moi un café parce que je t'ai fait gagner 30 euros par mois. Alors qu'en fait, ils auraient dû gagner peut-être 10 fois plus.

Et donc, là où c'est intéressant de se syndiquer, c'est à ce niveau-là, c'est à partir du moment où vous pouvez engager à le faire quand vous savez que vous allez devoir engager à le faire. Et moi, si j'ai une incitation à donner, mais syndiquez-vous, quoi. Syndiquez-vous, non pas pour vous battre bêtement contre un patron, mais pour vous protéger, vous, déjà, d'une.

Parce que si vous ne le faites pas, vous ne pouvez pas croire. C'est qui qui va vous protéger ? Et si aujourd'hui, il y a beaucoup de salariés et j'en entends, moi, qui me disent je ne suis pas bien dans mon métier, je ne suis pas bien dans mon service, je ne suis pas bien, je ne suis pas bien.

Eh bien, ça vient aussi de cela. Ça vient que, par exemple, votre type de restaurant, il a 4 euros, alors qu'il devrait être à 7. Ça vient de...

Mais ça paraît des petites choses, en soi. Et ça, ça a été constaté, notamment dans les réunions PAP, ça se discute un peu en mode petit four sympa, alors qu'en fait, il ne faut pas discuter en mode petit four sympa. Il faut mettre en place un rapport de force.

Et pour l'instant, les seuls que j'ai vu le faire sont en effet, des fois, solidaires, qui sont capables de le faire, mais c'est surtout le syndicat Gilets jaunes dans des réunions gentillettes, mais cruciales pour la vie des salariés. Eh bien, le rapport de force se mettait en place déjà rien qu'en mettant le jaune et ensuite, en ayant cette attitude-là, cette attitude de dire vous ne pouvez pas faire ça, vous n'avez pas le droit de faire ça, ce n'est pas normal de faire comme ça. Et ça a été de nombreuses fois des moments de panique pour les gens et pour éventuellement des employeurs qui sont vraiment très honnêtes avec leurs salariés, du moins.

Voilà.

[Intervenant 2] (1:29:04 - 1:29:40)

Merci, Waziok, pour cette précision parce qu'effectivement, c'est important de comprendre qu'on a besoin de représentation au syndicat. C'est ce que j'expliquais tout à l'heure. Forcément, quand tout va bien, on se dit mais c'est un peu comme le principe de se sécuriser de toute chose.

Quand tout va bien, on se dit c'est bon, je n'en ai pas le jour où il y a un souci, un problème. C'est là où on se rend compte qu'on a besoin de syndicats qui soient vraiment puissants et qui ne soient pas affiliés au patronat, à l'État de façon à vraiment protéger ceux qui en ont vraiment besoin, à savoir les salariés. Et pas seulement, on l'a abordé tout à l'heure.

Merci Watsh. Jean-Luc, tu voulais reprendre la parole.

[Intervenant 8] (1:29:41 - 1:30:31)

Oui. Je me suis allé me renseigner sur Internet, sur le fameux syndicat Gilets jaunes. Et je suis tombé sur un article, je tombe des nues parce que finalement, ça va dans le sens qu'il

faut soutenir ce syndicat.

C'est un article du Point qui dit qu'en novembre de l'année dernière, il y avait l'élection de représentation des TPE, les très petites entreprises, et que les organisations, les six principales organisations syndicales qui existent étaient contre le syndicat des Gilets jaunes. Ils ne voulaient pas que le syndicat puisse participer. Rien que ça déjà, ça montre bien qu'il faut y aller.

Et puis, le deuxième point que j'ai vu, c'est que ce syndicat était soutenu entre autres par Juan Branco, que j'admire beaucoup et qui a beaucoup de courage. Je tenais à souligner ces deux points. Déjà, premièrement, que les autres organisations syndicales étaient contre ce syndicat.

On se demande bien pourquoi. Et deuxièmement, l'avocat qui les soutient.

[Intervenant 2] (1:30:34 - 1:30:37)

Merci pour cette précision. Effectivement, si tu peux préciser, Isabelle.

[Intervenant 1] (1:30:37 - 1:32:05)

Voilà. Alors, je vais préciser, Juan Branco est notre avocat parce que, pendant deux ans, nous avons déclaré, tous les jours, de pouvoir fêter notre installation à la grille du COQ à Paris. Et tous les jours, il nous répond qu'on n'a pas le droit.

Donc, on a été à la cour européenne parce qu'au bout de deux ans, on pouvait faire trois banderoles avec, rien que les arrêtés qu'on nous a envoyés. Donc, Juan Branco a pris ce dossier parce que c'est une entrave à la syndicat, tout simplement, à notre liberté. Donc, oui.

Et on a fait beaucoup d'actions et c'est pour ça qu'on ne veut pas nous tirer de terre parce que ça basculerait leur programme. Ce que je disais au début, pendant les élections, ils ont préféré ne pas parler des élections pour avoir plus de candidatures parce qu'on était mis dessus, justement. Et on y a enterré à chaque fois qu'il y a quelque chose.

Par exemple, la CMDT, ça a été oui, on a perdu au tribunal, on a acté. Point. Ça s'est arrêté là.

Et il n'y a pas avec ces gens-là de possibilité de dialogue. Ce qui nous embête, nous, parce que normalement, on est tous des humains. Donc, la base locale, on arrive à faire des choses.

En national, ils nous attaquent de tous les côtés, donc c'est impossible. Mais on gagne à chaque fois. Donc, c'est qu'on n'est pas si mauvais que ça.

[Intervenant 3] (1:32:06 - 1:32:47)

Bon, est-ce que tu peux préciser, Isa, c'est que sur cette élection, en fait, il y a eu, dès le départ, du grand et du n'importe quoi. Mais qu'à l'arrivée, pas un seul de ces confédérations syndicales qui a attaqué en justice n'est capable, ne serait-ce que de dire bon, on s'était trompé ou on a peut-être mal fait. C'est déjà un énorme problème.

Vous voyez, qui met autant de vigueur à attaquer un autre syndicat en plus. D'une échelle inférieure à eux, avec des moyens bien inférieurs. Qui s'engage dans cette démarche-là.

Rien que ça, c'est significatif qu'il faut prendre votre carte d'adhérent de la CFDT et la brûler, tout simplement. Il n'y a pas d'autre mot à dire.

[Intervenant 2] (1:32:49 - 1:33:56)

Je pense que si les gens n'ont pas compris au moment de la réforme des retraites que ce qui avait été mis en œuvre comme organisation de mouvement était totalement

improductif, mais était même pire que ça, c'était une fois une réforme de mon point de vue, parce qu'encore une fois, je ne suis indiqué, mais manifestant depuis très très jeune et de quasiment toutes les manifestations, même si elles ne me concernent pas.

Et quand on voit comment ont été organisées les manifestations que j'ai toutes suivies au moment de la réforme des retraites, il était évident qu'il n'y aurait aucune capacité à peser sur le gouvernement comme tu l'expliquais dans un rapport de force en faisant une manifestation tous les dix jours. Donc, si à ce moment-là, les personnes qui sont syndiquées n'ont pas compris que les syndicats dits mainstream, on pourrait le présenter comme ça, sont en acquaintance, c'est peu de dire, avec justement le patronat et avec le gouvernement, bon, c'est quand même un certain manque de lucidité. Ça me semble évident.

Bon, excusez-moi, je dois y aller, je vous dis au revoir.

[Intervenant 8] (1:33:57 - 1:34:09)

Et le fait d'avoir entendu ce space, bon, moi, je ne peux pas me syndiquer, malheureusement, mais j'ai des amis autour de moi, dès demain, je leur en parle et je vais faire en sorte qu'ils puissent se renseigner et puis aller. Voilà, bonne soirée à tous.

[Intervenant 2] (1:34:09 - 1:34:13)

Merci Jean-Yves, merci, bonne soirée à toi aussi. Vas-y Watsu, je t'en prie.

[Intervenant 3] (1:34:14 - 1:35:11)

Oui, alors surtout, il faut bien distinguer que moi, j'ai eu à discuter avec des unions départementales, notamment celle du VAR, des représentants syndicaux de terrain, c'est-à-dire d'entreprises, leur expliquer la situation et leur dire, vous vous rendez compte que vous avez vos centrales syndicales qui attaquent en justice un autre syndicat, je vous prétends que le ministère de l'Intérieur lui a donné l'autorisation, mais ils n'attaquent pas le ministère de l'Intérieur, ils attaquent le syndicat. C'est-à-dire, c'est comme si vous aviez une élection présidentielle et que vous avez un candidat qui décide d'attaquer un autre candidat et qu'il n'y a personne qui siffle la fin de partie et qui dit arrêtez de déconner là. Et bien, quand ils ont appris ça, quand je leur ai expliqué ça, ils ont dit, mais on n'était pas du tout au courant de ça.

Nous, on nous voit en élection TPE, machin, avec des banderoles, des machins, des trucs comme ça. Je dis oui, mais en réalité, il va peut-être falloir un peu secouer vos directions, vos supérieurs hiérarchiques. Certains m'ont dit il n'y a pas de supérieur hiérarchique, mais il faut que j'en discute avec.

Je dis, vous vous rendez compte des phrases que vous sortez quand même. Il n'y a pas de supérieur hiérarchique, mais je discute avec les supérieurs.

[Intervenant 2] (1:35:11 - 1:35:11)

Il n'y en a pas, mais je vais lui en parler.

[Intervenant 3] (1:35:13 - 1:35:14)

C'était affolant.

[Intervenant 1] (1:35:19 - 1:36:13)

Il n'y en a pas, mais je dis, au début des PAP qu'on faisait, on enregistrait tout ce qu'on faisait. Au début, ils ne savaient pas. ils ne faisaient pas attention.

Nous, on faisait attention de ne pas mettre les visages parce qu'on n'a pas le droit à l'image, mais à la parole, on a une jurisprudence qui nous permet de le faire. Donc, on s'en donne à cœur joie, bien entendu. Les gens, quand ils écoutaient, ils étaient très attentionnés à ce qu'ils entendaient, en fait, parce que c'est en cas chimique, ça se fait.

Mais nous, on part du principe qu'on est comme l'Assemblée nationale ou le Sénat. On a le droit de divulguer à nos adhérents ce qui se passe pour eux, en fait, parce que c'est eux qui sont dans le bureau en même temps que nous. C'est eux qui nous ont envoyés au problème.

Donc, c'est à nous de faire voir comment on règle le problème dans la bienveillance, bien entendu, mais comment on peut régler le problème, comment il faut présenter la chose. Et après, c'est monsieur, madame, tout le monde qui peut le faire. Il suffit juste d'avoir un mode d'entrée.

[Intervenant 2] (1:36:15 - 1:36:42)

Il est évident que des négociations syndicales qui sont cachées, c'est comme si on avait un avocat qui refusait que son client soit présent lors des audiences. C'est-à-dire qu'un avocat est là pour défendre son client, un syndicat est là pour défendre son syndiqué. Et s'il n'y a pas de transparence sur ce qui est fait par l'avocat ou le syndicat, on peut se poser la question de la sincérité de l'action.

Valentina, je t'en prie.

[Intervenant 5] (1:36:43 - 1:37:14)

Oui, désolé, je suis remontée pour prêcher pour... Non, pas de souci. Oui, parce que moi je suis syndiquée à Solidaire et justement à Sud Rail, très exactement, mais les Sud forment Solidaire, une organisation un peu singulière justement pour ne pas retomber dans la CGT, la CFDT et tous les autres, la FO, CGT, CFE, etc.

Et Solidaire n'a pas justement porté plainte contre le syndicat des Gilets jaunes, je ne sais plus. Je confirme.

[Intervenant 1] (1:37:16 - 1:37:20)

Vous êtes les seuls à ne pas avoir porté plainte contre nous avec le CNT.

[Intervenant 5] (1:37:21 - 1:40:10)

Oui, je voulais juste dire ça parce que merci Isabelle de confirmer et du coup ça me permet d'enchaîner pour dire il faut choisir son syndicat effectivement en fonction de ses convictions mais il faut se syndiquer les gens. On n'a qu'à voir regarder les entreprises, ils ont le MEDEF, les patrons ils s'organisent. Enfin, je veux dire ça fait partie de la base, on ne peut pas rester tout seul, on ne pourra pas lutter si on n'est pas organisé.

Et tout ce qu'on entend sur les syndicats, oui, il y a du mauvais, la CGT, la CFDT, tout ça, il y a du mauvais. Moi, je suis à Solidaire parce que j'ai été à la CFDT avant et je sais pourquoi maintenant je suis à Sudrail depuis 1995. Ce n'est pas la panacée non plus.

Attention, dans chaque organisation collective, ce n'est pas l'utopie partout, il ne faut pas rêver non plus. Et justement, la force d'une organisation collective, c'est d'arriver à faire un projet et à mettre de côté nos différences. On aura toujours des différences.

Donc, il faut absolument se syndiquer. Ce n'est pas normal qu'on ne soit que 7% de syndiqués chez les salariés en France. Comment on s'est laissé mettre dans la tête que les syndicats, c'était contre les salariés, ça travaillait contre les salariés ?

Oui, il y a des... Attention, pareil, je ne dis pas que c'est tout rose le syndicat, je ne dis pas qu'il y a des choses, que tout va bien, qu'il n'y a que ça et qu'avec ça, on sort de la mouise, non. Mais en tant que salariés, il faut tous qu'on soit syndiqués, quelle que soit la fonction qu'on occupe, quel que soit le secteur qu'on occupe, etc.

Et les gilets jaunes, justement, pour tous ceux qui doutent de la probité des syndicats, même s'il y en a dont on ne peut pas douter parce qu'ils ont prouvé, Isabelle le confirme, allez-vous syndiquer aux syndicats des gilets jaunes ? Organisons-nous. On ne peut pas

rester comme ça, chacun isolé.

Tous les puissants, eux, ils s'organisent. Regardez, quand ils vont à Davos, c'est pour quoi faire ? C'est une forme de syndicalisme, ça.

Les puissants, ils se rencontrent, ils s'organisent et tout. Nous, les salariés, nous, les modestes, il faut qu'on fasse pareil. On a peu d'outils.

Pour moi, le syndicat, je ne vais pas dire que c'est mieux que la politique, mais c'est un outil différent et c'est un outil où quand on l'actionne, ça marche. La géodémie, les G10, à Gennevilliers, au port de Gennevilliers, les G10, ils ont gagné. Ils ont eu leur augmentation de salaire.

Si on ne lutte pas, ils ne vont rien nous donner. Ils vont tout nous prendre. Ils nous ont déjà presque tout pris, en fait, en vérité.

Pendant qu'on a le droit encore de faire un peu de grève parce que bientôt, ils vont nous supprimer le droit de grève. Là, les syndicats, on va être juste dans la défense individuelle, d'aller aménager des plans de licenciement pour les salariés, d'essayer de gratter des petites miettes, etc. Pendant qu'on a le droit de grève, c'est là où il faut aller chercher nos droits, où il faut aller chercher notre dû.

Bon voilà, j'arrête là. Merci encore Isabelle, ça donne la force qu'il y ait des gens comme ça qui viennent parler.

[Intervenant 2] (1:40:12 - 1:41:19)

Merci Valtina. Isabelle est repassée en auditeur, peut-être encore un petit souci. Le temps qu'elle remonte, effectivement, il faut comprendre qu'il est important de se syndiquer.

Mais moi, je reviens vraiment sur ces gros syndicats, les syndicats mainstream comme je les appelle, qui sont finalement devenus comme les partis politiques qui sont devenus des organes qui ne sont plus au service de ceux pour qui normalement ils devraient être au service. Ces systèmes sont pyramidaux et en fait, du coup, ils ne sont plus en mesure de servir la fonction qui était la leur à l'origine. Si on prend, il y a 70 ans, tous les acquis sociaux ont été acquis par des syndicats et des partis politiques.

Aujourd'hui, quand vous regardez ce qui est fait au niveau législatif, au niveau du droit, eh bien, on se rend compte que les partis politiques de façon unanime pour ceux qui ont accès au pouvoir et les syndicats pour ceux qui sont vraiment puissants à la table des négociations, n'ont fait que dégrader ce qui avait été obtenu dans le passé. Vas-y West Dog et puis après, on passera la parole à Isabelle, bien sûr, pour répondre à Valtina et clôturer ce space.

[Intervenant 3] (1:41:19 - 1:43:38)

Alors déjà, Valtina, je tiens quand même à te le dire directement, de Solidaire et de Sud Rail, on en a eu beaucoup et pendant le mouvement des Gilets jaunes et aussi sur beaucoup d'actions où les personnes de chez Solidaire agissaient et parfois même des gens de la CGT, parfois même les gens de l'EFO, à tout le monde, il y a des personnes qui se sont agissées aussi. La problématique, à mon avis, pour les salariés, je dis bien, mais aussi pour les entreprises parce qu'il y a aussi un intérêt pour les entreprises parce que si, si les choses se discutent en sous-humain, se discutent en malhonnête, vous croyez que l'intérêt des entreprises est réellement favorisé? Vous croyez réellement ça?

Mais vous vous trompez, combien il y a d'entreprises qui se sont cassées la gueule malgré des accords et une paix sociale obtenue avec les partenaires sociaux. Vous voyez déjà, rien que ce mot partenaires sociaux. Partenaires, ça veut dire qu'on dort ensemble.

Donc, le point qu'à mon avis il faut soulever, c'est que dans les entreprises, il y a des

rapports de force à mettre en place. Mais les rapports de force, il ne faut pas attendre que ce soit la grève ou que ce soit le combat, le piqué de grève devant l'usine au bord de la fermeture. C'est de résoudre les problèmes au sein de l'entreprise au moment où ils se présentent.

Et quand il y a une énergie syndicale, quand il y a des caissières qui se blèment, qui disent j'ai mal au dos parce que les chaises que l'on a aux caisses, elles sont pourries et que le syndicat répond, ça tombe bien, on a une réunion dans trois mois, on pourra en discuter. Le problème, il part de là. Et vous croyez que c'est vraiment l'intérêt de l'entreprise que, par exemple, que les hôtesses de caisse se retrouvent avec un tel mal de dos parce qu'il y a tellement d'arrêt maladie qu'au bout d'un moment, ils sont obligés d'être à moitié des effectifs nécessaires.

C'est cela qu'il faut entendre. C'est que la vie sociale d'une entreprise, si on attend que ce soit la grève, si on attend que ce soit la bagarre d'une entreprise, c'est déjà trop tard. Et parfois, la complicité des partenaires sociaux amène justement que la seule discussion qu'il y aura, elle se fera dans un rapport de force de lutte sociale.

Et la lutte sociale, ça ne se fait pas avec des partenaires. Ça se fait avec des partenaires qui sont suffisamment responsables pour dire il faut ça, on fait ça, ou on ne le fait pas. Si vous ne le faites pas, vous nous dites pourquoi.

Si vous nous dites pourquoi et qu'on n'est pas d'accord, on va vous dire pourquoi on n'est pas d'accord. Et puis vous n'entendez pas, à un moment donné, ça va coïncider quelque part. Et c'est pour ça que je peux vous assurer que dans une grande surface, si vous dites demain matin à 9h, les caissières, elles sont tout en grêle.

Je peux vous assurer qu'à 10h30, les discussions, elles sont redémarrées.

[Intervenant 2] (1:43:42 - 1:43:57)

Merci Watch. On va... Je ne la vois plus.

Non, elle a ressauté encore. Décidément, les petits soucis techniques habituels. Mais ce soir, j'ai l'impression que les spades, ils sont très déconnants.

Je ne sais pas. Je surveille un petit peu.

[Intervenant 3] (1:43:58 - 1:44:01)

Ce soir, ça merde de tous les côtés. Ça ne merde pas que sur Twitter, mais ça merde de partout.

[Intervenant 2] (1:44:02 - 1:44:10)

Oui, peut-être. Mais là, ce soir, sur Twitter, c'était très complexe. Oui, oui, voilà, effectivement.

C'est Poutine et Trump qui sont en train de s'éclater sur les réseaux.

[Intervenant 3] (1:44:12 - 1:44:13)

C'est de la faute à l'algorithme.

[Intervenant 2] (1:44:14 - 1:45:34)

Ah non, c'est peut-être aussi la démission d'Alexis Kohler. Il appuyait sur le bouton en se barrant. On va attendre donc que notre amie Isabelle revienne et puis on va lui laisser le mot de la fin pour clôturer ce space qui aura été très intéressant.

Je vous invite tous, bien entendu, encore une fois, à retourner sur le site du Syndic Gilets Jaunes pour soit vous syndiquer, adhérer, soit faire un don parce que, encore une fois, ils ont une action qui est d'ordre social et donc même un don peut forcément être utile même

si on n'est pas syndiqué et qu'on ne le peut pas si vous êtes, tout simplement, patron, patron gérant, indépendant, auto-entrepreneur, artisan. Vous ne pouvez pas être syndiqué auprès du Syndicat des Gilets Jaunes mais vous pouvez les soutenir quand même.

Je rappellerai avant de passer la parole à Isabelle pour clôturer les spaces à venir. Donc nous avons mercredi de la semaine prochaine Léo Giraud et Benoît Garani Kaiwa. J'ai mal à chaque fois à le dire.

Kaiwa. Benoît Garani. Qui vont nous accorder un space sur les droits souverains et la démocratie directe.

Nous aurons mercredi de la semaine suivante donc le 9 avril, nous aurons un très gros space qui pourtant ne durera normalement qu'une heure. On va essayer de le faire durer de façon très très bref mais on aura Alexis Langlois, Paul-Antoine Martin, Léo Giraud, Didier Maïsto, Etienne Chouard, tous ce beau monde pour la...

[Intervenant 3] (1:45:34 - 1:45:34)  
Alexandre Langlois.

[Intervenant 2] (1:45:35 - 1:45:35)  
Comment ?

[Intervenant 3] (1:45:36 - 1:45:38)  
T'as dit Alexis. C'est Alexandre non ?

[Intervenant 2] (1:45:38 - 1:46:28)  
J'ai dit Alexis ? Non Alexandre Langlois excuse-moi. Effectivement.

Alexandre Langlois, Paul-Antoine Martin, Léo Giraud, Didier Maïsto et Etienne Chouard pour le lancement de l'association des mairies démocrates de France l'AMDF qui est à l'origine de Stéphane. Et puis on aura donc le jeudi 10 avril le deuxième épisode du space les outils numériques au service de la démocratie directe avec les mêmes invités que la dernière fois Lilou, Posilla, Tournesol et Vox Mundus. Et puis on va entamer également des...

des space avec des candidats flexiteurs et donc le 15 avril nous aurons finalement Philippe Murère qui ouvrira le bal en espérant pour ensuite pouvoir avoir d'autres... d'autres... têtes d'affiches des partis flexiteurs.

Isabelle, je te laisse le mot de la fin et je te remercie de ta présence et de toutes tes explications et de ta bienveillance.

[Intervenant 1] (1:46:29 - 1:47:13)  
C'est surtout la galère avec... c'est la première fois que je suis sur X donc c'est un peu la galère pour moi mais c'est pas grave. J'ai...

le dernier mot comment dire le dernier mot ? Ben... il ne faut pas désespérer on peut arriver et il ne pourrait pas personne qui est descendu par rapport aux autres syndicats ça c'est un partenariat donc on peut faire des partenariats d'action on peut faire des partenariats en s'échangeant les réunions qu'on a réciproquement pour intervenir tous ensemble il y a plein de choses qui se font dans les syndicats donc...

j'espère que cette personne entend encore et on pourra éventuellement faire des actions en commun sans problème. Si c'est pour bien commun on n'a pas de problème.

[Intervenant 2] (1:47:40 - 1:48:26)  
On ne peut pas être là actuellement et je lui renvoie tout mon soutien là actuellement on

vous réinvitera si vous le voulez bien Isabelle avec vos collègues pour refaire un autre space où on aura peut-être un peu plus de facilité technique déjà et puis un petit peu plus de... comment dire de présence parce que là j'ai bien vu que sur l'ensemble des spaces il y avait une présence très limitée partout et je pense que c'est lié à des bugs du réseau. En tout cas merci beaucoup Isabelle encore une fois merci à tous les intervenants pour vos interventions merci aux auditeurs et puis on vous dit à très vite en l'occurrence nous on se retrouve la semaine prochaine mercredi à 21h avec Léo Girod et moi Perrani Kaiwa.

Merci à tous bonne fin de journée. Au revoir.